



GROUPE BANQUE TD

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

159^e ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES ORDINAIRES

LE 26 MARS 2015

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

L'information contenue dans la présente transcription est une représentation textuelle de l'assemblée annuelle des actionnaires ordinaires 2015 de La Banque Toronto-Dominion (« la TD » ou la « Banque ») qui a eu lieu le 26 mars 2015 à Toronto, en Ontario. Bien que des efforts soient faits pour fournir une transcription exacte, des erreurs, des omissions ou des imprécisions importantes peuvent s'être glissées lors de la transcription du contenu de cette assemblée. En aucun cas la TD n'assume-t-elle de responsabilité à l'égard de décisions de placement ou d'autres décisions prises en fonction des renseignements fournis dans le site Web de la TD ou dans la présente transcription. Les utilisateurs sont invités à prendre connaissance de la webdiffusion elle-même (accessible sur td.com/francais/investisseurs), ainsi que des documents déposés par la TD auprès des organismes de réglementation, avant de prendre des décisions de placement ou d'autres décisions.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

De temps à autre, la Banque (comme définie dans le présent document) fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document, dans le rapport de gestion du rapport annuel 2014 de la Banque à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques » et, pour chacun de ses secteurs d'exploitation, aux rubriques « Perspectives et orientation pour 2015 », ainsi que dans d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2015 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, ainsi que le rendement financier prévu de la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme « croire », « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier » et « pouvoir » et de verbes au futur ou au conditionnel.

De par leur nature, ces énoncés prospectifs obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement physique, financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes - dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir - peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui, individuellement ou ensemble, pourraient entraîner de tels écarts incluent les risques notamment de crédit, de marché (y compris les marchés des actions, des marchandises, de change et de taux d'intérêt), de liquidité, d'opération (y compris les risques liés à la technologie), d'atteinte à la réputation, d'assurance, de stratégie et de réglementation ainsi que les risques juridiques, environnementaux, liés à l'adéquation des capitaux propres et les autres risques. Ces facteurs de risque

comprennent notamment la conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités; la capacité de la Banque à mettre en œuvre ses principales priorités, notamment réaliser des acquisitions, élaborer des plans stratégiques et recruter, former et maintenir en poste des dirigeants clés; les interruptions ou attaques (y compris les cyberattaques) visant la technologie informatique, l'Internet, les systèmes d'accès au réseau ou les autres systèmes ou services de communications voix-données de la Banque; l'évolution de divers types de fraude et d'autres comportements criminels auxquels la Banque est exposée; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées relativement au traitement et au contrôle de l'information; l'incidence de la promulgation de nouvelles lois et de nouveaux règlements et de la modification des lois et des règlements actuels; le contexte de contentieux globalement difficile, y compris aux États-Unis; la concurrence accrue, y compris dans le domaine des services bancaires par Internet et par appareil mobile; les changements apportés aux notations de crédit de la Banque; les variations des taux de change et d'intérêt; l'augmentation des coûts de financement de crédit causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; les changements apportés aux méthodes comptables utilisées par la Banque; et l'occurrence d'événements catastrophiques naturels et autres que naturels et les réclamations qui en découlent. La Banque avise le lecteur que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2014, telle qu'elle peut être mise à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite et dans les communiqués (le cas échéant) relatifs à l'une ou l'autre des transactions dont il est question à la rubrique « Événements importants » dans le rapport de gestion pertinent, lesquels peuvent être consultés sur le site td.com/fr. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque, et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont décrites dans le rapport de gestion 2014 à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques » et, pour chacun des secteurs d'exploitation, sous les rubriques « Perspectives et orientation pour 2015 », en leur version modifiée dans les rapports trimestriels aux actionnaires déposés par la suite.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et le rendement financier prévu de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10 GROUPE BANQUE TD

11 159^E ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

12 JEUDI 26 MARS 2015

13 TORONTO, ONTARIO

14 DE 9 H 30 À 11 H 15

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1
2 ANNONCE : Mesdames et messieurs,
3 l'assemblée annuelle des actionnaires de Groupe Banque TD
4 est sur le point de commencer.

5 Veuillez vous asseoir.

6
7 (BRÈVE PAUSE PENDANT QUE LES PARTICIPANTS
8 PRENNENT PLACE.)

9
10 ANNONCE : Mesdames et messieurs,
11 Brian Levitt, président du conseil d'administration du
12 Groupe Banque TD.

13 BRIAN LEVITT : Bonjour à vous tous
14 et bienvenue à l'assemblée annuelle des actionnaires de 2015
15 du Groupe Banque TD.

16 Nous déclarons cette séance ouverte.

17 Je m'appelle Brian Levitt et je suis président du
18 conseil d'administration du Groupe Banque TD. Je présiderai
19 l'assemblée, comme le prévoient les
20 règlements administratifs de la Banque.

21 J'aimerais souhaiter une cordiale bienvenue à nos actionnaires
22 présents ici pour assister à cette 159^e assemblée annuelle de la TD,
23 ainsi qu'à ceux qui participent par webdiffusion ou
24 par téléphone.

25 Vous aurez remarqué que nous avons

- 1 placé un sac sur chaque siège contenant un casque d'écoute
- 2 pour l'interprétation et un livret. L'ordre du jour figure sur
- 3 la page couverture du livret.
- 4 Cet ordre du jour s'affichera également à l'écran
- 5 afin que vous puissiez y suivre le déroulement de
- 6 l'assemblée.
- 7 Si vous êtes assis dans la partie avant de la salle,
- 8 la fréquence 1 sur le casque d'écoute vous permettra d'écouter
- 9 la séance en anglais. Si vous êtes assis dans la partie
- 10 arrière, la fréquence M1 vous permettra
- 11 d'écouter la séance en anglais.
- 12 Si vous éprouvez des difficultés avec votre
- 13 casque d'écoute, veuillez lever la main maintenant, et un
- 14 préposé vous en apportera un autre.
- 15 Si vous êtes assis dans la partie avant de la salle,
- 16 la fréquence 2 sur le casque d'écoute vous permettra d'écouter
- 17 la séance en français. Si vous êtes assis dans la partie
- 18 arrière, la fréquence M2 vous permettra
- 19 d'écouter la séance en français.
- 20 Si vous éprouvez des difficultés avec votre
- 21 casque d'écoute, veuillez lever la main maintenant, et un
- 22 préposé vous en apportera un autre.
- 23 Les actionnaires peuvent poser des questions ou faire des
- 24 commentaires dans les deux langues officielles. Si vous avez une
- 25 question, veuillez vous diriger vers l'un des

1 microphones sur pied.

2 Nous invitons les personnes à mobilité réduite à

3 lever la main pour qu'un préposé leur apporte un

4 microphone.

5 Nous avons un interprète en langage gestuel en anglais

6 à ma gauche (à votre droite) et un

7 tableau avec retranscription en direct des deux côtés

8 de la scène.

9 Avant de commencer, je vous prierais de bien vouloir

10 éteindre vos dispositifs de communication personnels,

11 car ils créent des interférences avec la webdiffusion en direct.

12 Merci.

13 Permettez-moi maintenant de vous présenter les personnes

14 qui se trouvent avec moi sur la scène.

15 À ma gauche se trouve Bharat Masrani, président du Groupe

16 et chef de la direction de la Banque.

17 À ses côtés se tient Phil Moore, premier vice-président,

18 chef du contentieux suppléant et

19 secrétaire général de la Banque.

20 Les membres du conseil et les dirigeants ont tous

21 un porte-nom TD vert et seront heureux de répondre à vos

22 questions après l'assemblée.

23 Phil Moore agira en qualité de secrétaire de

24 l'assemblée.

25 Charito de Vera et Pat Lee,

1 représentantes de la Société de fiducie CST, l'agent de la TD
2 chargé des registres et des transferts, feront office de
3 scrutateurs.

4 J'ai obtenu une preuve satisfaisante que l'avis de convocation
5 de la présente assemblée a été dûment annoncé et envoyé
6 aux actionnaires de la Banque.

7 Le quorum étant réuni, je déclare
8 l'assemblée dûment constituée.

9 Nous sommes ravis de tenir cette assemblée à
10 Toronto, berceau de notre siège social,
11 mais aussi lieu de résidence de bon nombre de nos clients et
12 employés.

13 Comme bon nombre d'entre vous le savent, le contexte
14 économique en 2014 a posé son lot de défis, mais nous avons
15 obtenu de solides résultats financiers et offert sans relâche une
16 excellente valeur à nos actionnaires.

17 Notre modèle d'affaires unifié, nous employés
18 dévoués et notre capacité à nous adapter au
19 milieu en évolution demeurent
20 l'assise de notre réussite.

21 Nous avons annoncé récemment les résultats de notre premier
22 trimestre, qui témoignent d'un départ solide, et nous sommes
23 heureux d'annoncer un dividende de 51 cents par action ordinaire,
24 ce qui représente une augmentation de 0,04 \$ par action,
25 soit une hausse de 9 % sur

1 12 mois.
2 Bharat Masrani vous en dira plus long sur le
3 rendement de la Banque en 2014, mais j'aimerais d'abord
4 souligner le travail de l'équipe de direction et
5 des quelques 85 000 employés de la TD au
6 Canada, aux États-Unis et ailleurs,
7 qui contribuent chaque jour à notre
8 succès.

9 Nous comptons un certain nombre de ces employés
10 dans la salle, en particulier les 94 lauréats des prix Vision en
11 action de 2014.

12 Au nom du conseil d'administration, je
13 tiens à remercier tous nos employés pour
14 leur précieuse contribution à la Banque
15 chaque jour.

16 Hank Ketcham, l'un de nos administrateurs
17 actuels ne souhaite pas être réélu cette
18 année, suivant une longue et brillante carrière au sein du
19 conseil d'administration.

20 Au nom du conseil d'administration et de tous les
21 employés de la Banque, j'aimerais lui témoigner notre sincère
22 gratitude pour sa précieuse
23 contribution à la TD au cours des 16 dernières
24 années.

25 (Applaudissements.)

1 En décembre 2014, nous avons accueilli Mary Jo
2 Haddad au conseil.

3 Mary Jo a occupé le poste de présidente et de
4 chef de la direction du Hospital for Sick
5 Children. Elle mettra ses vastes connaissances au service du
6 conseil d'administration et du comité des ressources humaines,
7 notamment dans le domaine des affaires gouvernementales
8 et publiques, et de la gestion des risques et des talents.

9 Le conseil propose aussi les candidatures de Brian Ferguson
10 et de Claude Mongeau pour l'élection des administrateurs aujourd'hui.

11 M. Ferguson est président et chef de la
12 direction de Cenovus Energy Inc. Le conseil pourra faire
13 appel à sa vision des marchés de l'énergie sur le plan mondial, de même
14 qu'à sa profonde expertise dans les domaines de la comptabilité
15 et des finances.

16 M. Mongeau est président et chef de la direction
17 de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada,
18 une entreprise qui, tout comme la Banque, exerce ses activités dans
19 un secteur très réglementé au Canada et aux
20 États-Unis.

21 Le conseil d'administration tirera
22 profit de l'expérience de ces nouveaux
23 administrateurs.

24 J'aimerais remercier tous nos administrateurs pour
25 leur leadership et leur travail acharné

1 cette année. Nous croyons qu'une solide gouvernance
2 est essentielle à la capacité de la TD d'assurer
3 une croissance durable et de créer de la valeur à long terme pour ses
4 actionnaires.

5 Pour ce qui est de l'avenir, le conseil demeure
6 engagé à prodiguer continuellement des conseils stratégiques à
7 la haute direction de la Banque, à faire évoluer nos
8 pratiques afin qu'elles répondent aux besoins d'un contexte difficile et
9 à continuer de s'assurer que les décisions de la TD cadrent
10 avec son appétence au risque.

11 Pour conclure, nous sommes convaincus que tout le monde
12 continuera d'assurer la croissance des futurs
13 bénéfiques.

14 Nous sommes impatients de servir vos intérêts à titre
15 d'investisseurs en 2015.

16 Avant de céder la parole à notre
17 président du Groupe et chef de la direction, Bharat
18 Masrani, veuillez noter que la discussion qui suit
19 pourrait contenir des énoncés prospectifs
20 sur les perspectives et les objectifs de la Banque, ainsi que sur les
21 stratégies pour les atteindre, et que M. Masrani parlera de
22 mesures financières non conformes aux PCGR, désignées comme
23 « résultats rajustés » dans son allocution.

24 Des précisions sur les énoncés prospectifs
25 et les mesures financières non conformes aux PCGR figurent

1 à l'écran derrière moi et sont aussi présentés dans le
2 rapport annuel 2014 de la Banque, mises à jour dans le rapport aux
3 actionnaires du premier trimestre.

4 Accueillons maintenant Bharat Masrani.
5 (Applaudissements)

6 BHARAT MASRANI : Je devrais commencer par prendre
7 mes notes. Voilà.

8 Merci, Brian, et bonjour.

9 Je suis heureux de vous faire part du rendement
10 financier de la TD de 2014 et de nos perspectives
11 de croissance.

12 Examinons d'abord les résultats de 2014.

13 Le bénéfice rajusté s'est établi à 8,1 milliards de
14 dollars, ce qui représente notre meilleur résultat à ce jour à ce titre.

15 90 pour cent des bénéfices de la Banque ont été
16 tirées de l'apport des produits des Services de détail de la TD. Parmi ceux-ci,
17 les produits tirés des Services de détail au Canada ont atteint un nouveau
18 sommet, soit de 5,5 milliards de dollars.

19 Ce résultat sans précédent a été attribuable à
20 de remarquables performances.

21 TD Canada Trust est le chef de file des services
22 aux particuliers, ce qui signifie que dans une ville
23 comme Toronto, un résident sur deux fait affaire
24 avec la TD.

25 Le dynamisme des Services bancaires aux entreprises a

1 grandement contribué à la croissance de notre portefeuille de prêts et de notre
2 part de marché.

3 Gestion de patrimoine TD a enregistré ses meilleurs résultats à ce
4 jour, portée par le leadership qu'elle exerce dans Placements
5 directs et un exercice exceptionnel pour Fonds Mutuels TD,
6 dont les actifs gérés ont récemment franchi le cap des
7 100 milliards de dollars pour la première fois.

8 TD Assurance a généré des primes d'environ quatre milliards de
9 dollars, ce qui représente une réalisation notable.

10 Nos méthodes gagnantes s'appuient, comme toujours,
11 sur une expérience client légendaire qui, chaque jour,
12 incite d'autres gens à délaisser nos concurrents pour faire affaire
13 avec notre Banque.

14 Nous sommes en train de mettre à profit notre atout
15 concurrentiel unique dans l'espace numérique. En 2014, notre clientèle des
16 services mobiles et en ligne était plus nombreuse que celle de toutes les
17 autres banques canadiennes.

18 En ce qui concerne nos Services de détail aux É.-U., les bénéfices
19 de 1,9 milliard de dollars que nous avons enregistrés marquent un
20 nouveau sommet.

21 TD Bank, America's Most Convenient
22 Bank, a continué d'augmenter sa part de marché des prêts aussi bien
23 que des dépôts.

24 Il y aura dix ans dans un mois que la TD a fait son entrée sur le marché
25 américain des services de détail en se portant acquéreur d'une participation

1 majoritaire dans Banknorth. La TD est aujourd'hui l'une des dix principales banques
2 aux É.-U. pour le nombre de succursales offrant de services de dépôts et de détail. Et pour
3 la deuxième année consécutive, la TD a été désignée « Meilleure
4 grande banque en Amérique » par Money Magazine.

5 TD Ameritrade a obtenu des résultats sans précédent à l'égard de
6 presque tous les paramètres clés, notamment les bénéfices, les actifs de
7 nouveaux clients et les opérations moyennes des clients par jour.

8 Le taux de croissance des produits tirés de notre participation
9 capitalistique de 281 millions de dollars US s'est élevé à 17 % par rapport
10 à l'exercice précédent.

11 Du côté de Valeur Mobilières TD, la forte hausse des
12 bénéfices tirés des opérations sur titres, du montage et d'un certain
13 nombre d'opérations médiatisées, dont le plus important PAPE dans le
14 secteur de l'énergie au Canada, s'est traduite par une croissance supérieure
15 à 10 % du rendement des capitaux propres, soit 17,5 %.

16 La taille et la portée de nos activités en Amérique du Nord
17 continuent de nous procurer des plateformes de croissance
18 incomparables.

19 Dans le secteur des cartes de crédit, nous sommes le principal
20 émetteur au Canada et l'un des dix émetteurs dominants en Amérique
21 du Nord. Notre position privilégiée nous a aidés à augmenter
22 sensiblement le nombre de nouveaux comptes, des deux côtés de la
23 frontière.

24 Nos services de financement auto ont généré
25 16 milliards de dollars en prêts autos au

1 Canada et aux É.-U.

2 C'est d'autant plus remarquable qu'il n'y a pas si longtemps, les cartes
3 de crédit et le financement auto ne représentaient pas des éléments importants de
4 notre gamme de services.

5 La TD a poursuivi sa croissance sur tous les fronts sans déroger à
6 son appétence au risque.

7 Notre position capitalistique reste forte.

8 Global Finance classe la TD parmi les banques les plus sûres à
9 l'échelle mondiale. De plus, le rendement des actifs pondérés en fonction des
10 risques se maintient à un niveau supérieur à la moyenne des autres banques
11 canadiennes et américaines.

12 En 2014, la TD s'est démarquée pour toutes
13 sortes de bonnes raisons : par son leadership en matière
14 d'expériences légendaires et sa culture unique et inclusive; par les
15 principes écologiquement responsables auxquels elle souscrit; parce qu'elle
16 rend meilleures les collectivités dans lesquelles elle est présente; et
17 parce qu'elle sert les intérêts à long terme de ses
18 actionnaires.

19 Je suis particulièrement fier de notre campagne
20 « Agissons aujourd'hui ». Nous avons demandé à des clients du
21 Canada et des É.-U. comment ils rendraient leurs
22 collectivités meilleures, puis nous les avons aidés à
23 changer les choses.

24 Tout cela concourt à expliquer pourquoi la TD est considérée
25 comme la meilleure marque au Canada et l'une des entreprises les plus

1 admirées dans le monde entier.

2 En somme, 2014 a été un excellent exercice pour
3 nos actionnaires.

4 Le bénéfice par action au augmenté de 8 %, les
5 dividendes versés ont grimpé de 14 % et le rendement
6 total pour les actionnaires, 20 %, est supérieur à la moyenne de nos homologues
7 au Canada et aux É.-U.

8 Cet élan s'est maintenu au premier trimestre
9 de 2015 : un bénéfice rajusté de 2,1 milliards de dollars;
10 un bénéfice par action en hausse de 6 % par rapport à l'exercice
11 précédent; l'annonce d'une hausse du dividende
12 de 9 %.

13 Ces résultats attestent la solidité qui ne se dément pas
14 de notre modèle d'affaires, la diversité de notre gamme de services et
15 nos mécanismes de croissance internes.

16 Ils démontrent, ce qui est tout aussi important, notre
17 capacité d'adaptation.

18 Nous saisissons les occasions d'affaires et nous souscrivons au
19 changement, sans pour autant renoncer à nos activités de base.

20 C'est ainsi que la TD a assuré sa croissance dans le passé,
21 et c'est ainsi qu'elle la poursuivra à l'avenir.

22 Nous aurons assurément des défis à relever en 2015.

23 L'économie mondiale est enlisée dans une conjoncture de
24 croissance modeste et de faible inflation.

25 L'économie canadienne ne tourne pas à plein régime et

1 le rythme de la croissance économique restera
2 modéré. De plus, compte tenu du niveau d'endettement élevé
3 des ménages, il est improbable que les dépenses des consommateurs et
4 les marchés immobiliers jouent un rôle déterminant dans le renforcement
5 de la croissance économique.

6 L'effondrement des cours pétroliers et la faiblesse des taux
7 d'intérêt pourraient plomber davantage l'économie.

8 Du point de vue du crédit, nous ne prévoyons
9 pas que la faiblesse persistante des cours pétroliers aura une
10 incidence directe importante sur la Banque. Nous ne sommes cependant
11 pas à l'abri des répercussions plus générales que cela
12 pourrait avoir sur la confiance des consommateurs et, partant, sur
13 l'économie canadienne.

14 En ce qui concerne les taux d'intérêt, le taux du financement
15 à un jour de la Banque du Canada a suscité
16 beaucoup d'attention.

17 Toutefois, pour les banques, c'est l'écart entre les taux
18 obligataires à long et à court termes qui
19 importe. Or, l'écart diminue et cela se répercute sur
20 la rentabilité des institutions
21 financières.

22 La bonne nouvelle, c'est que l'économie américaine
23 se raffermi, en particulier dans le domaine de
24 l'emploi. En fin de compte, nous devrions assister cette année à
25 une croissance économique robuste des É.-U., ce qui pourrait

1 amener la Réserve fédérale à relever les taux d'intérêt.

2 Nous devons cependant modérer notre

3 enthousiasme, car le niveau des taux d'intérêt restera

4 exceptionnellement bas, la reprise des marchés immobiliers américains

5 est lente et le rythme de la croissance économique ne

6 risque pas de s'emballer.

7 Il y a aussi des tendances à plus long terme à prendre

8 en considération.

9 Les nouvelles technologies font croître les attentes des consommateurs

10 à l'égard des services des banques et des modes de prestation qu'elles utilisent.

11 Dans bien des cas, d'ailleurs, ces technologies sont mises en place par des

12 intervenants non traditionnels pour concurrencer les banques sur leur

13 propre terrain.

14 L'avènement d'une nouvelle catégorie de concurrents est

15 maintenant une réalité. Bon nombre d'entre eux ont

16 des noms connus et ne sont généralement pas assujettis

17 à la même réglementation que les banques

18 classiques. De plus, ils ne sont pas paralysés par d'anciens

19 systèmes. Leur rapidité leur procure donc d'énormes

20 possibilités de croissance.

21 Soyons clairs : la concurrence est bonne.

22 Les gens en bénéficient parce qu'ils ont plus de choix. De plus, un grand nombre

23 de ces intervenants repoussent les frontières des services

24 bancaires.

25 Dans ce nouveau monde, les gens s'attendent quand même

1 à ce qu'on réponde à leurs besoins bancaires d'une manière
2 sécuritaire, solide et sûre. C'est pourquoi il serait
3 opportun que les organismes de réglementation exercent une surveillance
4 sur certains des services financiers offerts par ces nouveaux
5 intervenants.

6 Ces organismes devront aussi évaluer si la
7 sécurité et la solidité de ces
8 intervenants non traditionnels ont une incidence sur la
9 stabilité générale de notre système financier. Et, si c'est le cas,
10 ils devront déterminer si ces intervenants peuvent offrir des services
11 financiers sans se conformer aux lois et règlements qui
12 protègent les intérêts des consommateurs et la
13 résilience du système de paiement et du système financier.

14 À la TD, nous continuerons de travailler de
15 pair avec les décideurs.

16 La surveillance exercée par les organismes s'intensifiera,
17 selon toute vraisemblance, au cours des années à venir. L'adopter de
18 nouvelles lois pourrait avoir un impact sur notre modèle d'affaires, mais
19 nous continuerons de tirer parti de l'atout concurrentiel que représente
20 notre culture de gestion des risques et nos antécédents en matière de
21 conformité.

22 Tout cela pour dire que nous devons nous adapter à un monde
23 dans lequel la croissance des revenus est plus lente, la concurrence, plus rapide,
24 et les attentes sont plus élevées.

25 Comment nous adapterons-nous?

1 En premier lieu, nous allons tabler sur nos

2 forces.

3 La TD est un moteur de croissance interne. La

4 majeure partie de nos nouveaux bénéficiaires a été générée à

5 même la croissance interne des dix dernières années.

6 Cela peut paraître surprenant, vu le nombre

7 d'acquisitions que nous avons conclues pendant cette période,

8 mais cela montre bien que nous sommes capables de consolider

9 nos relations existantes et d'établir de nouvelles

10 relations.

11 De nombreuses autres possibilités s'offrent à

12 nous.

13 Les cartes de crédit en sont un bon exemple. Notre

14 leadership au Canada nous permet d'exploiter de nouveaux

15 segments, c'est-à-dire le marché haut de gamme, en misant sur TD

16 Aéroplan. Ce programme exerce un formidable pouvoir

17 d'attraction sur nos nouveaux clients, car il en a attiré trois fois

18 plus que les autres cartes jusqu'à maintenant.

19 Nous allons aussi repérer de nouvelles possibilités de

20 croissance dans l'ensemble de nos activités. Ensemble, nous

21 créons une valeur encore plus grande pour

22 nos clients.

23 Cette année, les clients de nos Services bancaires commerciaux

24 et de nos Services bancaires privés aux É.-U. auront accès

25 à des services spécialisés offerts par Valeurs

1 Mobilières TD.

2 Nous croyons que notre potentiel de croissance interne, dans les limites
3 de notre appétence au risque, est encore largement inexploité.

4 Nous allons tirer parti d'un autre atout : la
5 diversité de nos activités. Ainsi, nos activités aux É.-U.
6 sont en position favorable pour mettre à profit la reprise
7 économique en cours au sud de la frontière.

8 De plus, les É.-U. étant un pays consommateur net
9 d'énergie, la chute des cours pétroliers aura, selon toute
10 probabilité, un effet stimulant sur son économie puisque les
11 consommateurs américains auront plus d'argent dans
12 leurs poches.

13 Tout cela est de bon augure pour l'une des plus grandes
14 banques du secteur détail aux É.-U. : TD Bank, America's Most
15 Convenient Bank.

16 L'amélioration de notre proposition de valeur sera aussi
17 favorable à notre croissance.

18 Nous étendons l'empreinte de nos services de détail en faisant
19 l'essai de succursales d'un genre nouveau et en lançant de
20 nouveaux produits et services qui simplifient et accélèrent
21 les opérations bancaires.

22 Prenons nos services bancaires transfrontaliers. C'est un
23 secteur dans lequel nous sommes bien positionnés pour affirmer notre présence,
24 vu la taille et l'emplacement de nos succursales de détail.

25 Nous simplifions déjà les opérations bancaires

1 des 60 % de Canadiens qui ont recours à des services
2 bancaires aux É.-U.

3 Par exemple, ces clients peuvent ouvrir un compte bancaire US
4 à partir de leur succursale locale de la TD, ou régler des factures
5 américaines sur notre site Web canadien –
6 BanqueNet – ou au moyen de notre appli bancaire mobile.

7 Une expérience unifiée, c'est
8 tout cela.

9 Bien sûr, il ne suffit pas de miser sur les forces que
10 nous possédons déjà. Nous devons les adapter davantage
11 afin d'aller au-devant des préférences en constante évolution
12 de nos clients.

13 Les gens s'attendent à trouver leur banque au bout de leurs
14 doigts, d'un simple clic, à l'autre bout du fil et à deux pas de chez eux.
15 Offrir à nos clients d'effectuer leurs opérations de n'importe quelle façon, c'est créer
16 une expérience positive, mais leur offrir de le faire de la façon qui leur convient,
17 c'est encore mieux.

18 C'est pourquoi nous faisons en sorte que
19 l'expérience client soit unifiée et légendaire dans tous
20 nos canaux.

21 Et en créant cette possibilité, nous offrons aussi à
22 nos clients des choix plus nombreux.

23 La TD a été la première banque canadienne à utiliser les
24 médias sociaux pour fournir des services à la clientèle. De plus, notre Banque
25 a innové en proposant des services de messagerie textuelle

1 mobile aux Canadiens.

2 Nous rendons nos services bancaires encore plus
3 commodes. Les gens peuvent déposer leurs chèques, partout
4 et en tout temps, à l'aide de notre appli mobile à partir de leur téléphone
5 ou d'un numériseur à leur poste de travail.

6 Le Portefeuille UGO permet de combiner de multiples
7 paiements et programme de fidélisation dans une seule et unique
8 solution mobile sécuritaire, ce qui constitue une première au
9 Canada.

10 Nous nous apprêtons à lancer une appli mobile
11 novatrice qui fera le lien, en temps réel, entre les activités
12 bancaires et les objectifs d'épargne de
13 nos clients.

14 Et le Laboratoire TD explore des technologies
15 émergentes pour concevoir des solutions bancaires dans des domaines
16 comme les ordinateurs vestimentaires et la gestion des
17 finances personnelles.

18 Pour stimuler la croissance de nos affaires, nous devons
19 aussi augmenter la cadence afin d'être encore plus réceptifs
20 sur le marché.

21 Ces dernières années, nous avons donné priorité à
22 l'intégration de certaines acquisitions, et cela a
23 contribué à faire de notre Banque l'une des plus grandes
24 institutions financières en Amérique du Nord.

25 Nous les optimisons maintenant pour être en mesure de

1 servir nos clients plus rapidement et plus

2 efficacement.

3 La mise à jour et la modernisation de notre

4 infrastructure des technologies de l'information renforceront

5 notre agilité.

6 Nous simplifions aussi les processus administratifs pour consacrer

7 plus de temps au service que vous recevez.

8 Tous ces impératifs ne nous font pas perdre de vue ce qui fait de la

9 TD une banque véritablement à part.

10 Notre travail est axé sur les gens. L'établissement de

11 relations à long terme repose sur la confiance, et non sur

12 l'exécution d'opérations. Dans un monde où règne la haute technologie, la TD est la

13 banque à visage humain par excellence.

14 Nous aidons nos clients à réaliser leurs

15 aspirations, que ce soit l'achat d'une propriété, l'expansion d'une entreprise

16 ou la sécurité financière. Et nous sommes à leurs côtés dans les

17 moments difficiles.

18 Selon nous, si la TD vous offre un bon service,

19 nos affaires se porteront bien.

20 C'est l'une des principales raisons pour lesquelles nous tenons à

21 vous exprimer notre reconnaissance.

22 En 2014, dans le cadre de la campagne « La TD vous dit merci »,

23 nos collègues ont surpris leurs clients en leur offrant des

24 témoignages de gratitude en succursale, au téléphone,

25 en ligne ou à un GAB spécial, le « guichet

1 automatique du bonheur ».

2 En moins d'une semaine, la vidéo de notre campagne a été vue
3 plus de 6 millions de fois sur YouTube – une première dans le
4 secteur des services financiers. C'est également la vidéo publicitaire
5 qui a été la plus populaire au Canada : elle a été vue plus de
6 20 millions de fois.

7 Bien entendu, nous savons que les expériences clients
8 remarquables commencent par les expériences remarquables des
9 employés.

10 Nos collègues sont notre atout le plus précieux – un véritable
11 élément de différenciation dans le secteur bancaire. Ce sont eux qui
12 continuent de gagner la confiance des gens que nous
13 servons et de susciter l'admiration des collectivités dans lesquelles
14 nous sommes présents.

15 Nous continuerons d'être une marque de choix pour nos
16 employés en créant une culture du rendement qui
17 aide à exploiter pleinement le potentiel de nos collègues – une
18 culture inclusive dans laquelle la diversité est un
19 atout concurrentiel – et une culture ouverte et accueillante
20 qui attire et garde les meilleurs talents.

21 Nous comptons aujourd'hui parmi nous des collègues de la TD qui
22 représentent la crème de la crème : les lauréats de notre prix
23 Vision en action.

24 Cette marque de reconnaissance exclusive est accordée à un
25 employé sur 1 000. Faire partie de ce groupe de

1 collègues talentueux et dynamiques est un

2 insigne privilège et un réel motif de

3 fierté.

4 Nos concurrents peuvent imiter nos services, voir rivaliser

5 sur le plan des tarifs, mais ils ne peuvent pas reproduire la

6 passion qui habite nos gens.

7 Si vous voulez savoir pourquoi j'ai confiance en

8 l'avenir de la TD, c'est parce qu'il y a des gens exceptionnellement

9 talentueux qui comprennent ce qui singularise la TD

10 sur le marché.

11 J'aimerais inviter les lauréats du prix Vision en

12 action à se lever.

13 (Applaudissements)

14 Formidable. Voilà nos Étoiles.

15 Permettez-moi de faire un résumé.

16 L'environnement dans lequel nous exerçons actuellement

17 nos activités est exigeant.

18 En plus des pressions économiques, des exigences de la réglementation

19 et de la concurrence auxquelles nous faisons face, la clientèle des

20 banques a des attentes plus élevées.

21 Quoi qu'il en soit, les excellentes entreprises parviennent à

22 s'adapter et à croître, et la TD est une excellente entreprise.

23 Nous sommes une entreprise axée sur la croissance,

24 nous l'avons toujours été et nous le serons toujours.

25 Nous avons un formidable modèle

1 d'affaires centré sur le client, des activités diversifiées,
2 une marque qui fait autorité et, surtout, une équipe qui sait comment
3 soutenir la concurrence et gagner.

4 Et c'est précisément ce que nous continuerons de
5 faire, en tablant sur nos forces, en améliorant notre
6 proposition de valeur, en allant toujours au-devant des préférences en constante
7 évolution de nos clients et en augmentant la cadence.

8 Les groupes qui jouissent d'une grande longévité comme la TD ne se
9 bornent pas à prévoir l'avenir. Ils le créent, nous le créons, en nous adaptant
10 au monde ambiant sans renoncer à ce que fait de nous
11 une banque encore meilleure.

12 En conclusion, j'aimerais remercier ceux à qui
13 la TD doit sa réussite.

14 Nos clients qui nous accordent leur
15 confiance.

16 Et nos 85 000 collègues qui, aux quatre coins du
17 monde, nous aident à nous démarquer sur le
18 marché.

19 Je tiens également à remercier les membres de notre conseil
20 d'administration pour leur leadership, l'appui et l'aide qu'ils
21 apportent pour que prenne forme la vision de notre
22 grande institution.

23 Enfin, j'aimerais remercier nos actionnaires qui nous appuient et
24 ont foi en cette vision.

25 Tout comme vous êtes engagés envers notre

1 prospérité à long terme, nous continuerons de nous engager à

2 vous offrir une valeur à long terme.

3 Un grand merci à vous tous.

4 Sur ce, je redonne la parole à

5 Brian.

6 (Applaudissements.)

7 BRIAN LEVITT : Excellent.

8 Merci beaucoup, Bharat, quelle

9 allocution percutante.

10 J'aimerais maintenant passer à la

11 partie officielle des procédures.

12 Je tiens à souligner que tous les

13 huissiers présents aujourd'hui sont des employés de la

14 Banque.

15 Pour faciliter le comptage des bulletins de vote,

16 nous avons préparé deux bulletins pour les motions qui seront

17 présentées aujourd'hui.

18 Nous avons préparé un bulletin de vote vert

19 pour les trois premiers points à l'ordre du jour, soit l'élection

20 des administrateurs; la nomination de l'auditeur; et le

21 vote consultatif à l'égard de l'approche de la Banque en matière de

22 rémunération des dirigeants.

23 Une description détaillée du vote consultatif et

24 des résolutions s'y rapportant est présentée dans la

25 Circulaire de procuration de la direction.

1 Un bulletin de vote bleu a été préparé pour les
2 quatre propositions des actionnaires qui seront votées aujourd’hui.
3 Ces quatre propositions, de même que les déclarations de leurs
4 auteurs et les réponses du conseil, sont indiquées en détail dans
5 la Circulaire de procuration de la direction et dans le
6 livret que nous avons mis à votre disposition et dont je vous ai
7 parlé plus tôt.

8 Les bulletins de vote ont été mis à la disposition
9 des actionnaires et des fondés de pouvoir à un bureau
10 d’inscription. De plus, les scrutateurs ont en leur possession une
11 réserve de bulletin en français et en anglais.

12 J’invite les scrutateurs et leurs
13 adjoints à distribuer un jeu de bulletins de vote aux
14 fondés de pouvoir ou aux actionnaires qui ne se sont pas inscrits
15 au bureau d’inscription et qui n’ont pas rempli une
16 procuration. Si vous avez déjà envoyé une procuration,
17 il n’est pas nécessaire de remplir un bulletin de vote.

18 Pendant que les scrutateurs circulent dans l’assistance,
19 veuillez lever la main pour indiquer que vous souhaitez recevoir
20 un jeu de bulletins de vote.

21 Veuillez inscrire clairement votre nom en caractères
22 d’imprimerie au-dessus de votre signature sur vos bulletins de vote.

23 Les procurations remises à l’agent chargé des
24 registres et des transferts sont comptées et compilées
25 par ses représentants. Les scrutateurs de

1 l'assemblée vérifient ensuite les résultats et en rendent compte.

2 Une majorité simple des voix exprimées, en personne ou
3 par procuration, est nécessaire pour que chacun des points faisant
4 l'objet d'un vote aujourd'hui puisse être adopté.

5 Pour que l'assemblée soit ouverte, équitable
6 et ordonnée, la page couverture du livret que
7 nous avons mis à votre disposition contient des lignes
8 directrices relatives à la participation des actionnaires. Celles-ci sont
9 dictées par les règles de procédures, le
10 bon sens et la courtoisie.

11 Je prie toutes les personnes qui prendront la parole
12 d'être brèves et de s'en tenir au sujet de la discussion
13 pour que tous les actionnaires aient la possibilité
14 d'intervenir.

15 Si elles ont des questions
16 supplémentaires et si le temps le permet, elles pourront de
17 nouveau prendre la parole après que nous aurons entendu les
18 autres participants qui souhaitent s'exprimer.

19 Au nom des actionnaires,
20 je vous remercie d'avance pour votre collaboration.

21 Des exemplaires du rapport annuel, qui
22 contient les états financiers 2014 de la Banque et le
23 rapport des auditeurs, ont été envoyés aux
24 actionnaires en prévision de l'assemblée.

25 Vous pouvez également obtenir un exemplaire de

1 rapport annuel 2014 à l'entrée de la salle ou sur notre
2 site Web, à td.com.

3 Nous sommes maintenant prêts à recevoir les
4 questions ou les commentaires des actionnaires ou des
5 fondés de pouvoir qui se rapportent directement aux états
6 financiers 2014.

7 Si vous avez des questions ou des commentaires qui
8 ne portent pas directement sur ces états financiers,
9 veuillez attendre le moment approprié
10 pour prendre la parole.

11 Y a-t-il des questions ou des commentaires
12 au sujet des états financiers?

13 Puisqu'il n'y en a aucune, nous allons maintenant passer à
14 l'élection des administrateurs.

15 Je suis heureux de signaler que tous les candidats aux postes
16 d'administrateurs sont présents aujourd'hui.

17 Pour faciliter la présentation des candidats aux
18 postes d'administrateur, nous avons préparé un diaporama
19 qui présente le profil de chacun.

20 (Présentation du diaporama)

21 Bill Bennett.

22 John Bragg.

23 Amy Brinkley.

24 Brian Ferguson.

25 Colleen Goggins.

1 Mary Jo Haddad.
2 David Kepler.
3 Brian Levitt.
4 Alan MacGibbon.
5 Harold MacKay.
6 Karen Maidment.
7 Bharat Masrani.
8 Irene Miller.
9 Nadir Mohamed.
10 Claude Mongeau.
11 Bill Prezcano.
12 Helen Sinclair.
13 (Fin du diaporama)
14 BRIAN LEVITT : Merci.
15 J'aimerais que tous les candidats aux postes
16 d'administrateur se lèvent pour que nous puissions les applaudir.
17 (Applaudissements)
18 Merci.
19 Des renseignements sur chacun des candidats ont été
20 communiqués dans la Circulaire de procuration de la direction.
21 Le conseil d'administration a fixé à 17 le nombre
22 d'administrateurs à élire, et je confirme que
23 tous les candidats sont admissibles à
24 l'élection.
25 Je demande maintenant à Rory Engels de présenter les candidats

1 aux postes d'administrateurs pour l'année à venir.

2 RORY ENGELS : Je présente la candidature de chacune
3 des personnes dont le nom figure dans la Circulaire de procuration de la
4 direction sous la rubrique « Candidats aux postes d'administrateurs » au
5 poste d'administrateur de la Banque jusqu'à la clôture de la
6 prochaine assemblée annuelle des actionnaires ordinaires de la
7 Banque.

8 BRIAN LEVITT : Merci, Rory.

9 Y a-t-il des questions ou des commentaires au
10 sujet de l'élection des administrateurs

11 Puisqu'il n'y en a aucune, je déclare que les mise en nomination
12 sont terminées. Nous allons passer au point numéro 1 inscrit sur le
13 bulletin de vote vert, qui porte sur l'élection des
14 administrateurs. Veuillez maintenant voter.

15 Prenons une pause pour vous permettre
16 de remplir votre bulletin de vote.

17 Le prochain point à l'ordre du jour est la
18 nomination de l'auditeur.

19 Le conseil d'administration recommande le renouvellement du mandat
20 du cabinet Ernst & Young s.r.l. en tant qu'auditeur de la Banque jusqu'à
21 la clôture de la prochaine assemblée annuelle.

22 Sont présents aujourd'hui pour représenter le cabinet Ernst &
23 Young Bill Schlich et Helen Mitchell.

24 M^{me} Mitchell et M. Schlich, veuillez vous lever pour que nous puissions
25 vous applaudir.

1 (Applaudissement)

2 Merci.

3 J'aimerais maintenant inviter Bill

4 Bennett, président de notre comité d'audit, à présenter

5 cette motion.

6 BILL BENNETT : Merci, M. le président.

7 Je propose le renouvellement du mandat du cabinet Ernst & Young s.r.l.

8 en tant qu'auditeur de la Banque jusqu'à la clôture de la

9 prochaine assemblée annuelle des actionnaires.

10 BRIAN LEVITT : Merci, Bill.

11 J'invite maintenant Mary Allan à appuyer

12 cette motion.

13 MARY ALLAN : J'appuie cette motion.

14 BRIAN LEVITT : Merci, Mary.

15 Vous avez entendu la motion.

16 J'invite les actionnaires ou les fondés de pouvoir qui ont des

17 questions ou des commentaires au sujet de la

18 nomination de l'auditeur à se diriger vers les

19 microphones.

20 Puisqu'il n'y en a aucune, passons à la nomination de

21 l'auditeur qui est le point numéro 2 inscrit sur le bulletin de vote vert.

22 Veuillez maintenant voter.

23 Le prochain point est le vote

24 consultatif à l'égard de la rémunération des

25 dirigeants.

1 La résolution des actionnaires concernant l'approche
2 en matière de rémunération des dirigeants est énoncée dans la Circulaire
3 de procuration de la direction sous la rubrique « Vote consultatif sur la
4 rémunération des dirigeants ».

5 J'aimerais maintenant inviter Scott
6 MacIntosh à présenter une motion à l'égard de cette résolution.

7 SCOTT MACINTOSH : Je propose que la
8 résolution énoncée dans la Circulaire de procuration de la direction
9 sous la rubrique « Vote consultatif sur la rémunération des
10 dirigeants » soit adoptée.

11 BRIAN LEVITT : Merci, Scott.

12 J'invite maintenant Annette Galler à appuyer
13 cette motion.

14 ANNETTE GALLER : J'appuie cette motion.

15 BRIAN LEVITT : Merci, Annette.

16 Vous avez entendu la motion.

17 J'invite les actionnaires et les fondés de pouvoir
18 qui ont des questions ou des commentaires à ce sujet à se
19 diriger vers l'un des microphones.

20 Puisqu'il n'y en a aucune, il s'agit du point 3 inscrit sur le
21 bulletin de vote vert. Veuillez maintenant voter.

22 Nous en avons maintenant terminé avec le bulletin vert.

23 N'oubliez pas d'y inscrire votre nom en caractères d'imprimerie
24 au-dessus de votre signature.

25 J'aimerais maintenant demander aux

1 préposés de recueillir les bulletins de vote verts pour que les
2 scrutateurs puissent commencer à compter les votes sur
3 les trois premiers points.

4 Veillez faire circuler vos bulletins de vote jusqu'au bout de la
5 rangée pour que les préposés puissent les
6 recueillir.

7 Nous allons maintenant passer aux
8 propositions des actionnaires.

9 Dans le cadre de notre engagement à faire preuve de leadership
10 en matière de gouvernance d'entreprise, nous veillons à maintenir un
11 dialogue ouvert avec nos actionnaires. Nous accordons toujours de
12 l'importance à votre participation.

13 Cette année, quatre propositions d'actionnaires seront
14 prises en considération. Elles proviennent toutes du
15 Mouvement d'éducation et de défense des
16 actionnaires, ou MÉDAC.

17 Je me dois aussi de mentionner que trois
18 propositions faites par M. Andrew
19 Palicz ont été retirées à la suite de discussions
20 avec lui. Deux de ces propositions et les déclarations à l'appui
21 ont été incluses dans la Circulaire de procuration de la
22 direction à la demande de M. Palicz. Celui-ci est dans
23 l'assistance aujourd'hui et commentera brièvement ces points
24 plus tard pendant l'assemblée.

25 Nous allons maintenant passer aux quatre

1 propositions d'actionnaires à examiner au cours de la présente
2 assemblée.

3 La Circulaire de procuration de la direction fait état des
4 déclarations du MÉDAC qui ont été présentées à l'appui de ses
5 propositions, ainsi que des motifs pour lesquels le conseil d'administration
6 recommande aux actionnaires de voter « contre »
7 chacune de ces propositions.

8 Vous trouverez des copies des propositions
9 dans le livret dont j'ai déjà parlé.

10 Vu les contraintes du temps,
11 nous ne reviendrons pas sur les motifs justifiant la position du
12 conseil durant l'examen de chaque
13 proposition.

14 Les actionnaires et les fondés de pouvoir auront la
15 possibilité de commenter chacune de ces quatre
16 propositions.

17 Comme je l'ai mentionné précédemment, je prie chacune des personnes
18 qui prendront la parole de tenir compte des lignes directrices
19 relatives à la participation. Comme la Circulaire de procuration
20 de la direction contient la formulation exacte de chaque
21 proposition, je propose que les intervenants évitent de lire le texte
22 de la proposition et se concentrent sur
23 leurs observations.

24 Je prie également chaque
25 intervenant de se nommer et de préciser

1 s'il est actionnaire ou fondé de pouvoir.

2 Vous serez invités à remplir votre bulletin de
3 vote bleu après la présentation de chaque proposition
4 d'actionnaire.

5 Lorsque les quatre propositions auront été
6 présentées et que les bulletins de vote auront été remplis, les
7 scrutateurs recueilleront les bulletins de vote bleus.

8 Le premier point inscrit sur le bulletin de vote bleu est la
9 proposition d'actionnaire « A », tel qu'elle figure dans l'annexe « A » de la
10 Circulaire de procuration de la direction.

11 Je crois savoir que Madame Hélène
12 Dufresne, représentante du MÉDAC, présentera les
13 propositions « A » à « D ».

14 J'invite donc Madame Hélène Dufresne à présenter
15 et à appuyer la motion.

16 HÉLÈNE DUFRESNE : Merci mesdames et
17 messieurs. Je m'appelle Hélène Dufresne. Je suis
18 actionnaire de la TD et je représente le MÉDAC, également
19 actionnaire.

20 Notre première proposition porte sur le
21 rapport de rémunération, que je vous lirai.

22 On y propose l'adoption par la Banque d'une
23 politique sur la rémunération avec un recours annuel, qui
24 servirait à établir la rémunération et à mettre en place
25 des lignes directrices justes.

1 Notre analyse de la Circulaire de
2 sollicitation démontre que l'établissement de la rémunération
3 repose sur une comparaison horizontale des
4 travailleurs œuvrant dans des secteurs d'activité soi-disant similaires.

5 Cette pratique mène à une hausse continue des
6 salaires, car chaque hausse salariale par l'entreprise
7 est généralisée aux autres employés.

8 Nombre d'observateurs se sont prononcés contre
9 cette pratique, car elle crée un écart croissant entre
10 la rémunération des employés aux échelons supérieurs et
11 celle de l'employé moyen et donne lieu à des
12 iniquités et à un dysfonctionnement de l'économie.

13 La récente crise financière découle du fait
14 qu'il y a un nombre restreint et insuffisant de travailleurs
15 en mesure de se prévaloir de ce que l'économie à offrir. Comme Yvan
16 Allaire l'a expliqué, anciennement, le système de rémunération
17 reposait sur un esprit d'équité
18 et non sur de prétendues lois du marché. Nous devons recommencer
19 à rémunérer les gens de manière à favoriser
20 la solidarité, la confiance et un sentiment d'équité au sein
21 de l'entreprise et ailleurs et à donner aux membres
22 de l'organisation le sentiment qu'ils font partie
23 d'un tout et qu'ils partagent une vision à long terme de
24 la société.

25 Conscientes des inquiétudes soulevées

1 par ce système, l'an passé, les six grandes banques canadiennes ont demandé à
2 Meridian d'analyser ces questions et de
3 formuler des recommandations.

4 Même si les banques défendent la pertinence de ce
5 système horizontal, elles laissent entendre que, bien qu'il soit peu
6 probable qu'une comparaison verticale soit suffisante
7 pour établir les fondements de la rémunération des dirigeants,
8 cette pratique peut fournir un contexte important au
9 comité, surtout lors de l'évaluation des tendances en matière
10 de disparités salariales.

11 À la lumière des différences entre
12 la politique en matière de rémunération des dirigeants et celle du personnel, nous demandons à
13 la Banque d'utiliser systématiquement le principe de justice et d'équité,
14 à savoir le ratio entre la rémunération des
15 échelons supérieurs et la rémunération moyenne des employés de la Banque.

16 BRIAN LEVITT : Merci Madame.

17 Si je comprends bien, Rosa van den Beemt, une
18 représentante de Placements NEI, a émis le souhait de
19 commenter cette proposition. Je l'inviterais donc à
20 prendre la parole.

21 ROSA VAN DEN BEEMT : Merci

22 Monsieur le président.

23 Je m'appelle Rosa van den Beemt et je
24 représente les Placements NEI, actionnaire de la TD.

25 J'aimerais commenter la

1 proposition d'actionnaire demandant l'adoption d'un
2 ratio fondé sur l'équité salariale.
3 Les Placements NEI s'inquiètent. Les
4 pratiques actuelles en matière d'établissement de la
5 rémunération des dirigeants semblent avoir donné lieu à des niveaux de rémunération excessifs
6 et contribué à des inégalités salariales.

7 Nous croyons que des disparités salariales exagérées
8 peuvent ébranler une entreprise et porter atteinte à sa
9 réputation. Nombre d'experts suggèrent également que les
10 inégalités salariales sont néfastes pour l'économie à long
11 terme.

12 En 2012, nous avons, en collaboration avec M. Bill Davis et
13 L'Église Unie du Canada, déposé des propositions d'actionnaire
14 auprès des grandes banques canadiennes, y compris la TD.
15 Nous avons demandé aux banques d'examiner dans quelle mesure la comparaison horizontale
16 de groupes de pairs contribuait à l'établissement d'une
17 rémunération excessive et d'explorer la possibilité d'utiliser des
18 études comparatives verticales pour établir la rémunération au sein de l'entreprise.

19 Nous avons retiré ces propositions après que les banques
20 ont accepté d'approfondir ces questions.

21 Nous sommes heureux de voir que les banques
22 canadiennes utilisent la comparaison verticale pour
23 prendre leurs décisions. Nous aimerions bien sûr avoir des précisions
24 sur les paramètres utilisés et sur la façon dont ils influencent la rémunération,
25 mais nous sommes satisfaits des progrès réalisés et remercions la TD

1 de son ouverture.

2 Bien que nous partagions ces inquiétudes sur les disparités
3 salariales, NEI n'appuie pas totalement la proposition telle qu'elle est formulée
4 aujourd'hui. Nous avons des doutes quant
5 à l'un des paramètres de comparaison verticale proposé : le ratio
6 entre le PDG et le travailleur moyen. Nous ne sommes pas convaincus que
7 ce paramètre pourra servir de comparable à l'échelle des secteurs
8 ou même à l'échelle d'entreprises d'un même secteur, mais présentant des structures
9 différentes.

10 De plus, dans les secteurs employant de nombreux travailleurs
11 qualifiés comme c'est le cas dans le secteur des services financiers, le ratio pourra paraître
12 relativement faible, réduisant ainsi
13 la rémunération des dirigeants à un niveau modéré.

14 Néanmoins, nous aimerions inciter
15 la TD à dévoiler d'autres renseignements sur ses
16 paramètres de comparaison verticale, les tendances qui en découlent et
17 l'influence de ces données sur la rémunération.

18 Ces renseignements sont importants aux yeux d'actionnaires
19 comme nous, qui tiennent compte de l'équité salariale lors
20 du vote par procuration.

21 Ces données appuieraient également la mise en place de
22 pratiques exemplaires en matière de gouvernance de la rémunération.

23 Enfin, pour éviter que
24 ce paramètre problématique ne soit imposé par voie de
25 règlement, nous invitons les entreprises à

1 démontrer qu'il existe des façons plus simples et plus
2 efficaces d'atteindre les résultats
3 cibles, d'offrir une rémunération équitable et de modérer la
4 rémunération des dirigeants.

5 Merci de votre attention.

6 BRIAN LEVITT : Merci.

7 Est-ce que d'autres actionnaires ou
8 fondés de pouvoir souhaitent commenter cette proposition?

9 Comme je l'ai mentionné plus tôt, le conseil d'administration
10 recommande aux actionnaires de voter contre cette proposition.

11 Veuillez maintenant inscrire votre vote à l'égard de la proposition « A »
12 sur le bulletin de vote bleu. Merci.

13 Le prochain point inscrit au bulletin de vote bleu est la
14 proposition d'actionnaire « B ». J'invite de nouveau Madame
15 Dufresne à présenter et à appuyer la motion relative à la proposition « B », intitulée
16 « Options d'achat d'actions ».

17 Madame Dufresne.

18 HÉLÈNE DUFRESNE : Nous proposons au
19 conseil d'administration d'abolir, pour une période de cinq ans, les options
20 d'achat d'actions comme variable de la rémunération et de les remplacer
21 par une formule de rémunération fondée sur les
22 résultats à long terme de l'institution.

23 Il faut dire que, depuis le milieu du siècle dernier,
24 on parle dans la documentation d'une rémunération
25 sous forme de salaire et on y précise que les autres options

1 doivent être utilisées avec prudence.

2 Dans des articles et des manuels sur les affaires du milieu du XX^e siècle

3 où l'on traite du

4 salaire des dirigeants, on mentionne que les incitatifs sous forme

5 de liquidités, d'actions ou d'options d'achat d'actions constituent des exceptions.

6 Comme l'indiquait un professeur en gestion en

7 1951, « il est habituellement malavisé d'utiliser les incitatifs

8 comme principale forme de rémunération des dirigeants ».

9 La rémunération variable a débuté au milieu

10 des années 1980, et les options d'achat d'actions et d'autres formes de

11 rémunération sont devenus des outils de plus en plus courants pour

12 établir la rémunération des personnes occupant des postes de

13 direction. Sur le marché en général, cette pratique a contribué

14 à la hausse continue de la rémunération.

15 Comme l'indique le Professeur Allaire dans le

16 document « Pay For [Added] Value and deal

17 with leaders' compensation », ces options

18 récompensent tant la chance que les résultats.

19 Ainsi, la rémunération de toutes les

20 banques augmente. Par conséquent, nous estimons que d'autres questions

21 doivent être soulevées.

22 Les personnes qui profiteront

23 d'un marché favorable deviendront

24 riches très rapidement, alors que ce ne sera pas le cas pour d'autres. On devrait ainsi

25 réfléchir à la nécessité d'une telle rémunération variable,

1 une pratique risquée et qui, selon plusieurs,
2 est à l'origine de la plus récente
3 crise financière.
4 Les incitations à la prise de risque découlant des
5 programmes de rémunération au rendement dans le secteur
6 financier ont contribué au déclenchement de la
7 crise financière de 2007.

8 Étant donné que cette pratique est complexe
9 et qu'elle peut être trafiquée et donner lieu à une rémunération
10 excessive, contrairement à l'utilisation d'un indicateur unique, nous
11 proposons l'abolition des options d'achat d'actions.

12 BRIAN LEVITT : Merci Madame.

13 Est-ce que d'autres actionnaires ou
14 fondés de pouvoir souhaitent commenter cette proposition?

15 Comme personne ne semble vouloir commenter, je vous invite à
16 inscrire votre vote à l'égard de la proposition « B » sur le bulletin de vote bleu.

17 Comme c'est le cas pour les autres propositions, le conseil d'administration
18 recommande aux actionnaires de voter contre cette proposition.

19 Le prochain point inscrit sur le bulletin de vote bleu
20 est la proposition d'actionnaire « C ». Madame Dufresne, auriez-vous l'obligeance
21 de présenter et d'appuyer la motion relative à la proposition d'actionnaire « C »,
22 intitulée « Régime de retraite pour les
23 hauts dirigeants »?

24 HÉLÈNE DUFRESNE : Permettez-moi de vous lire la
25 proposition.

1 Il est proposé que le régime de retraite des
2 hauts dirigeants, actuels et nouveaux, de la Banque
3 soit le même pour tous les employés, et que les prestations
4 soient uniquement calculées en fonction de la rémunération.

5 Le plus haut dirigeant de la Banque,
6 M. Clark, aura droit à des prestations de retraite
7 annuelles de 2 488 000 \$. Même s'il compte 28 années
8 de services, peu de Canadiens peuvent espérer retirer
9 une telle rente. Compte tenu de la rémunération globale
10 qu'il a reçue pendant sa carrière, nous croyons que cette
11 rente est inappropriée.

12 Les prestations de retraite des dirigeants d'une institution
13 financière devraient être établies suivant les mêmes règles que celles
14 utilisées dans le cadre des régimes des autres employés. La situation est telle,
15 qu'il est difficile de justifier la rémunération des hauts
16 dirigeants avant et après leur départ à la retraite.

17 Les options et les options d'achat d'actions
18 sont des incitatifs à la prise de risques.

19 Nous déplorons également ce paramètre, qui
20 contribue à accroître les inégalités entre les hauts
21 dirigeants et les employés.

22 Vous ne pouvez pas avoir le beurre et l'argent du beurre.
23 Ainsi, nous proposons à la Banque d'adopter une politique
24 sur les régimes de retraite des plus hauts dirigeants, qui permettrait
25 de corriger la situation

1 d'ici cinq ans de manière à ce que tous les employés aient droit au
2 même régime de retraite.

3 BRIAN LEVITT : Merci Madame.

4 Est-ce que d'autres actionnaires ou
5 fondés de pouvoir souhaitent commenter cette proposition?

6 Monsieur Palicz.

7 ANDREW PALICZ : Merci. Je m'appelle

8 Andrew Palicz.

9 Comme la représentante du MÉDAC s'est exprimée
10 en français, je vais tenter de faire de même.

11 Il se peut que je fasse quelques erreurs grammaticales, mais comme
12 j'ai le plus grand respect pour le MÉDAC, je lui répondrai
13 en français.

14 À mon avis, la proposition du MÉDAC pose problème.

15 Selon moi, la proposition du
16 MÉDAC à l'égard de la rémunération en général est problématique dans le sens
17 où elle ne tient pas compte de la valeur des dirigeants.

18 Les dirigeants de la Banque lui procurent une valeur
19 importante. Lorsque nous les payons
20 et les rémunérons bien, en leur offrant des
21 salaires importants, nous ne le faisons pas
22 bonnement. Nous le faisons parce que
23 ces dirigeants ajoutent beaucoup de valeur à la Banque.
24 Et si nous payons deux fois moins un dirigeant qui n'a pas les mêmes
25 compétences, les résultats de la Banque en

- 1 souffriront et les
- 2 actionnaires de la Banque seront lésés.
- 3 Les actionnaires de la Banque profitent du
- 4 travail de personnes comme M. Clark et M. Masrani.
- 5 Par conséquent, lorsque vous récompensez de tels résultats,
- 6 vous en tirez des bénéfices.
- 7 Cet aspect compte
- 8 encore plus pour moi dans l'évaluation du rendement
- 9 des dirigeants et de la Banque. Si nous voulons avoir de
- 10 très bons résultats, nous devons offrir
- 11 une rémunération concurrentielle.
- 12 Merci beaucoup. Et comme je le disais,
- 13 j'ai essayé de répondre en français en dépit de mes erreurs grammaticales,
- 14 car je respecte le MÉDAC.
- 15 Merci beaucoup.
- 16 BRIAN LEVITT : C'était très bien
- 17 Monsieur Palicz. Merci beaucoup.
- 18 Le conseil d'administration
- 19 recommande... désolé, est-ce que d'autres personnes
- 20 souhaitent commenter cette proposition?
- 21 Si ce n'est pas le cas, je vous inviterais à inscrire
- 22 votre vote à l'égard de la proposition « C » sur le bulletin de vote bleu. Comme pour les
- 23 autres propositions, le conseil recommande aux actionnaires
- 24 de voter contre la proposition.
- 25 Le prochain point inscrit au bulletin de vote bleu est

1 la proposition d'actionnaire « D ». Madame Dufresne, auriez-vous l'obligeance de
2 présenter et d'appuyer la motion relative à la
3 proposition d'actionnaire D, intitulée « Pratiques commerciales en regard des
4 cartes de crédit et responsabilités sociales »?

5 HÉLÈNE DUFRESNE : Oui Monsieur.

6 Il est proposé que la Banque révèle sa politique lors de la
7 prochaine assemblée annuelle de manière à éviter
8 toute poursuite pour pratiques commerciales abusives
9 en regard des cartes de crédit.

10 En 2003, Option Consommateurs a poursuivi
11 12 banques, y compris la TD, sur la base
12 que la limite de crédit de nombreuses cartes de crédit
13 avait été augmentée sans demande expresse du client, l'absence du
14 délai de grâce de 21 jours et le paiement de frais pour
15 le dépassement de limite et les avances de fonds.

16 Même si aucun jugement n'a été rendu,
17 nous déplorons cette situation et craignons que ces poursuites
18 nuisent à l'image de la Banque et de ses
19 actionnaires.

20 N'oublions pas que la Banque Royale et la
21 Banque d'Amérique du Canada ont accepté de verser 37,5 millions
22 de dollars en indemnités pour mettre fin à la poursuite.

23 Ce serait également un manque de notre part de
24 passer sous silence les politiques de la Banque en matière de cartes de crédit
25 et les taux d'intérêt que les clients doivent

1 payer alors qu'ils n'en ont pas les moyens.
2 L'écart entre les riches et les pauvres
3 est tel, qu'il devient difficile de justifier les pratiques
4 en matière de cartes de crédit. De telles pratiques
5 sont discutables et remettent en question la légitimité des
6 activités de la Banque.
7 Cette facette de la responsabilité
8 sociale des institutions financières
9 mérite qu'on s'y attarde et qu'on y apporte des changements.
10 Merci.
11 BRIAN LEVITT : Merci Madame.
12 Est-ce que d'autres actionnaires ou
13 fondés de pouvoir souhaitent commenter cette proposition.
14 Si ce n'est pas le cas, je vous invite maintenant à inscrire votre vote
15 à l'égard de la proposition D sur le bulletin bleu.
16 Comme c'est le cas pour les autres propositions, le conseil
17 d'administration recommande aux actionnaires de voter contre la proposition.
18 Voilà qui termine les propositions. Je vous accorde
19 quelques minutes pour finir de remplir et signer le
20 bulletin de vote bleu.
21 Je vous rappelle de bien vouloir inscrire votre nom
22 en caractère d'imprimerie au-dessus de votre signature.
23 Je demanderais à présent aux préposés de recueillir les
24 bulletins de vote bleus. Veuillez faire circuler vos bulletins de vote
25 jusqu'au bout de la rangée pour que les préposés

1 puissent les recueillir.

2 Nous allons maintenant passer aux
3 questions et commentaires des actionnaires.

4 Comme je l'ai mentionné, Monsieur Palicz va brièvement
5 commenter les propositions qu'il a retirées.

6 Monsieur Palicz, je vous invite à prendre la parole.

7 ANDREW PALICZ : Merci. Je m'appelle

8 Andrew Palicz. Je suis originaire de Calgary en Alberta.

9 Vous trouverez mes propositions dans la Circulaire
10 de procuration. Je suis actionnaire et
11 fondé de pouvoir. Je détiens 200 actions ordinaires de la TD
12 à titre de propriétaire réel. Je suis également fondé de pouvoir
13 pour ma mère, qui détient 400 actions à titre de propriétaire réel.

14 En partageant mes deux propositions dans la
15 Circulaire de procuration, je souhaitais amener les gens à
16 réfléchir aux intérêts à long terme de la
17 Banque et à la relation entre les intérêts à long terme de la Banque
18 et ceux des
19 dirigeants.

20 Ma première proposition vise à prolonger la
21 période pendant laquelle les dirigeants doivent conserver
22 leurs actions après la retraite en la faisant passer de un ou deux ans à
23 sept ans.

24 Lorsqu'Ed Clark a pris sa retraite, il a été tenu de
25 conserver dix fois son salaire en actions de la TD

1 sur une période de deux ans suivant son départ. Cette pratique est en place
2 pour inciter les hauts dirigeants à servir les
3 intérêts à long terme de la Banque.

4 Compte tenu de la qualité
5 des hauts dirigeants de la TD, je sais que nous n'avons pas d'inquiétudes
6 à nous faire à ce sujet, et que même si cette contrainte avait été imposée à
7 Ed Clark, il n'y aurait pas eu, dans ce cas précis,
8 d'incidences sur son propre rendement,
9 car il avait à cœur les intérêts à long terme
10 de la Banque, sans égard à ces autres facteurs.

11 Mais en obligeant les dirigeants à conserver un certain
12 multiple de leur salaire en actions pendant une période de un ou deux ans,
14 après leur départ à la retraite, selon leur échelon,
15 nous les incitons financièrement à voir au-delà des intérêts
16 présents de la Banque. Un dirigeant ne peut pas simplement prendre
17 sa retraite et vendre ses actions deux semaines plus tard sans avoir à
18 s'inquiéter du devenir
19 de la Banque.

20 Nous devons contraindre les dirigeants à
21 faire ce qu'il y a de mieux pour protéger les
22 intérêts à long terme des actionnaires. Ainsi, ils se préoccuperont
23 de l'avenir de la Banque après leur départ
24 et chercheront à mieux faire leur travail pendant leur
25 mandat.

1 Je suggère de faire passer cette période
2 à sept ans pour favoriser une plus grande harmonisation
3 avec les actionnaires de longue date de la Banque qui,
4 sans égard au fait qu'ils détiennent des actions de façon directe
5 ou indirecte dans des fonds communs de placement ou des
6 caisses de retraite, peuvent très bien conserver dans leur compte de retraite des
7 actions pendant des décennies. Ceci étant dit, un an ou
8 deux ne constitue pas une très longue période de conservation des actions
9 après la retraite.

10 En faisant passer cette période à sept
11 ans, nous pourrions mieux aligner les intérêts financiers personnels des
12 hauts dirigeants sur ceux des
13 actionnaires qui détiennent dans leur caisse de retraite
14 des actions de la TD, soit sous la forme de
15 participations, de fonds communs de placement ou de caisses de
16 retraite. Les dirigeants pourraient ainsi détenir des actions des grandes banques
17 canadiennes, et de la TD dans le cas qui nous préoccupe, pendant des
18 décennies, peu importe la forme. En faisant passer la
19 période de retenue de un ou deux ans à sept ans, nous
20 alignons les intérêts à long terme des dirigeants
21 sur ceux des actionnaires à long terme de
22 la Banque.

23 La Circulaire de procuration de la TD,
24 ne définit pas réellement ce qu'on entend par actionnaire
25 à long terme ni n'indique qu'Ed Clark doit

1 conserver ses actions pendant deux ans, car il est, par définition, un actionnaire
2 à long terme. Cette contrainte a été mise en place
3 pour inciter davantage Ed Clark
4 à protéger les intérêts à long terme de la Banque
5 pendant son mandat. En prolongeant cette période de retenue à sept ans,
6 nous pourrions inciter encore plus les dirigeants
7 à servir les intérêts de la Banque.

8 Et cette pratique constitue un bon exercice de relation publique.
9 C'est comme si on disait aux hauts dirigeants que ces actions font
10 également partie de leur caisse de retraite. Ils ne sont pas là uniquement pour
11 vendre leurs actions peu après leur départ à la retraite.
12 Ils doivent voir les actions de la TD comme faisant véritablement
13 partie intégrante de leur régime de retraite à long terme.

14 Je commenterai à présent ma deuxième proposition, que j'ai
15 déposée, puis retirée et dans laquelle je demandais
16 le rétablissement de la politique qui obligeait les
17 dirigeants démissionnaires ou congédiés à
18 conserver leurs actions pendant un certain nombre d'années comme c'est le cas
19 pour les dirigeants qui prennent leur retraite. Cette politique se trouvait
20 dans les Circulaires de procuration des années précédentes,
21 de 2010 à 2013. La politique a ensuite été modifiée,
22 puis retirée de la Circulaire de procuration
23 en 2014. La Banque a ensuite cessé de prétendre dans sa Circulaire de procuration
24 que ses exigences
25 d'actionnariat étaient parmi les plus

1 élevées sur le marché canadien.

2 Dans l'ensemble de ces Circulaires de procuration, la
3 Banque prétendait que ses exigences d'actionnariat étaient
4 parmi les plus élevées au Canada, puis
5 en 2014, plus rien à ce sujet. J'ai donc décidé de soumettre
6 cette proposition, puis de la retirer, afin de demander à ce que les
7 dirigeants démissionnaires ou congédiés soient
8 assujettis aux mêmes exigences d'actionnariat que les dirigeants qui
9 prennent leur retraite, car nous voulons tous des gens qui,
10 même s'ils comptent quitter la
11 Banque avant leur retraite, continuent d'avoir des intérêts
12 personnels dans le devenir de la
13 Banque.

14 Et n'oubliez pas ce que j'ai dit. Ils sont nombreux
15 à détenir dans leur portefeuille et à conserver pendant
16 des décennies des participations dans les grandes banques canadiennes.
17 Ainsi, de demander aux hauts dirigeants
18 de la Banque d'investir dans la Banque et d'aligner
19 leurs besoins financiers personnels sur les
20 besoins à long terme de la Banque, c'est,
21 à mon avis, une bonne chose. Il importe d'aligner les besoins
22 des actionnaires sur ceux
23 des hauts dirigeants.

24 Pour conclure, j'aimerais préciser
25 que l'idée d'imposer une période de sept ans

1 me vient d'un autre actionnaire avec qui j'ai eu une discussion il y a plusieurs années.

2 La période de sept ans n'est donc pas

3 strictement mon idée. Mais ça me semble logique

4 de demander à ces dirigeants de conserver leurs

5 actions de la TD pendant un certain nombre d'années comme

6 c'est le cas pour ceux qui restent en poste jusqu'à la retraite.

7 Merci d'avoir prêté attention à ces

8 besoins. J'aimerais également vous remercier de

9 m'avoir donné l'occasion de m'exprimer, même si je ne suis qu'un

10 petit actionnaire. C'est vraiment

11 formidable que l'on s'évertue, dans une banque comme la TD,

12 à être sympathique au moindre petit

13 actionnaire, à

14 faire preuve de courtoisie et à respecter et à écouter nos idées,

15 même lorsqu'elles ne cadrent pas parfaitement

16 avec la vision de la Banque.

17 Merci beaucoup.

18 (Applaudissements)

19 BRIAN LEVITT : Merci Monsieur Palicz.

20 Nous apprécions votre remarque. Sachez que chaque

21 actionnaire est important à nos yeux.

22 Quelqu'un d'autre voudrait commenter?

23 Avant de poursuivre la période de questions et de

24 commentaires, je tiens à vous rappeler que vos interventions

25 doivent présenter un intérêt général pour toutes

1 les personnes présentes, et non porter sur des affaires personnelles.

2 Avant de commencer votre intervention, veuillez

3 vous nommer et préciser si vous êtes

4 actionnaire ou fondé de pouvoir.

5 Bharat, puis-je vous demander de

6 diriger cette partie de l'assemblée.

7 BHARAT MASRANI : Merci, Brian.

8 Y a-t-il des questions?

9 Micro 3.

10 DANIEL ENGELS : Je m'appelle Daniel

11 Engels et j'habite à Toronto.

12 J'ai quelques petites questions

13 pour vous.

14 Dans votre mot d'ouverture, vous avez

15 utilisé le mot « franchise » pour parler du modèle d'affaires

16 unifié de la TD. Lorsque je pense à une franchise, je pense à

17 une société comme Tim Hortons ou McDonald.

18 Pourriez-vous donc préciser ce que vous entendez par

19 « franchise business model »?

20 Ma deuxième question porte sur l'application

21 Portefeuille UGO dont vous avez parlé. Pourriez-vous m'en dire

22 plus à ce sujet.

23 Merci.

24 BHARAT MASRANI : Bien sûr. Excellentes

25 questions.

1 Je n'ai pas voulu dire que la TD était constituée de franchises,
2 de succursales ou de boutiques de quelque nature qu'elle soit.

3 Ce que je voulais dire par « franchise », c'est que nous
4 créons une valeur à long terme pour nos
5 clients et nos actionnaires en nous livrant à des
6 activités qui profitent à
7 l'ensemble des parties intéressées.

8 Autrement dit, nous
9 fonctionnons ainsi à la demande de
10 nos clients et non parce que nous souhaitons nous
11 livrer à de quelconques activités de commerce de détail qui, par ailleurs, ne font
12 pas partie de notre stratégie globale.

13 Pour répondre à votre deuxième question,
14 UGO est un portefeuille mobile qui, une fois téléchargé
15 sur votre téléphone, permet de régler vos achats par carte de crédit
16 ou carte de débit en effleurant le terminal avec votre téléphone.

17 Si vous voulez en savoir davantage, l'un de mes collègues
18 peut vous aider. Je pense que Teri Currie est
19 ici. Teri, auriez-vous l'obligeance de vous lever pour que nous sachions où
20 vous êtes. Teri sera ravi de vous donner
21 d'autres renseignements.

22 J'espère que vous utilisez UGO. C'est à
23 ma connaissance la seule application mobile de paiement au
24 Canada. J'espère également que vous nous transmettez vos commentaires sur votre
25 expérience d'utilisation. Nous accordons une grande importance à vos commentaires.

1 DANIEL ENGELS : Merci beaucoup.
2 BHARAT MASRANI : Merci.
3 Numéro 8.
4 PAUL DURMAN : Monsieur Masrani, je m'appelle
5 Paul Durnan et je suis de Burlington, en Ontario. Je suis
6 actionnaire.
7 J'aimerais rectifier un fait que
8 toute personne présente devrait savoir,
9 c'est-à-dire que la Banque Royale du Canada
10 n'est plus la première banque au Canada.
11 Vous l'êtes. Vos actifs sont plus importants et vous avez un plus grand nombre
12 de succursales et d'employés.
13 La Banque Royale compte peut-être un plus grand
14 nombre de succursales au Canada, mais si on tient compte des activités
15 de la TD aux É.-U. et au Canada, vous êtes la première
16 banque canadienne.
17 Les gens...
18 (Applaudissements)
19 Oui, exactement.
20 Bien joué.
21 Des bénéficiaires composés de 16,5 %
22 sur cinq ans, automne après automne, c'est excellent.
23 Je constate que BMO a enregistré un taux de 15,5 %,
24 tandis que la Scotia affiche un taux d'environ 13 % et des poussières.
25 Étonnamment, la Banque Nationale affiche un résultat

1 légèrement supérieur au vôtre.

2 À présent, ma question.

3 J'habite à Burlington et, en termes simples,

4 je devais faire un paiement depuis Burlington en Ontario à Burlington au

5 Vermont. J'ai donc téléphoné à la destinataire pour lui demander

6 si elle avait une succursale Banknorth de la TD près de chez elle.

7 Elle m'a confirmé que c'était le cas. J'ai voulu lui rédiger un chèque,

8 mais ma succursale m'a dit que ce n'était pas possible, que je devais utiliser

9 une traite.

10 Bref, j'aimerais qu'un jour je

11 puisse émettre un chèque à une personne se trouvant à Burlington,

12 au Vermont, en appliquant un coefficient de rajustement de

13 valeur connu. Je crois que cette capacité

14 serait très utile aux Canadiens qui se rendent en

15 Floride et pour d'autres cas du genre.

16 Très bien. Si vous me le permettez, j'aurais

17 une autre question. Je vais donc vous poser

18 mes deux questions dès maintenant.

19 Voilà! Il me semble que la

20 prochaine étape logique pour la TD serait d'acquérir

21 une banque super-régionale en Amérique. La valeur comptable

22 des actions des banques américaines

23 est beaucoup plus faible que celle des banques canadiennes. Qu'en

24 pensez-vous?

25 C'est tout.

1 BHARAT MASRANI : Merci de

2 vos commentaires.

3 Je vais tenter, même si ce n'est pas dans le même ordre,

4 de répondre à vos deux questions. Si je n'y répons pas,

5 n'hésitez pas à me ramener à l'ordre.

6 Pour ce qui est de votre première question sur

7 les paiements entre Burlington, Vermont et

8 Burlington, Ontario, je peux vous affirmer que nous travaillons très fort

9 pour offrir à nos clients ce que nous pourrions appeler des fonctionnalités

10 nord-américaines.

11 Comme je l'ai mentionné dans mon mot d'ouverture, il est maintenant

12 possible d'ouvrir un compte auprès de

13 TD Bank, America's Most Convenient Bank, en

14 se rendant dans une succursale de TD Canada Trust ici

15 au Canada. Nous avons cette capacité.

16 Nous avons également créé un site Web unifié

17 où vous pouvez vérifier le solde de vos comptes des deux côtés de la frontière.

18 Si j'ai bien compris, vous aimeriez que nous mettions en place

19 un système qui accepterait des chèques de différents pays

20 comme s'il n'y avait pas de frontière. Il serait malheureusement

21 difficile de mettre en place un tel système étant donné que chaque

22 pays a recours à des réglementations et à des

23 technologies différentes.

24 Sachez toutefois que nous travaillons très fort

25 pour vous offrir

1 une expérience plus agréable et des commodités accrues comparativement
2 à ce que nous pouvions offrir il y a quelques années. Et tout ça, nous le devons à
3 l'étendue de nos activités, à notre profil et à notre présence des deux côtés
4 de la frontière.

5 J'espère que vous essayerez nos
6 services nord-américains.

7 Je vous invite à vous adresser à l'un des
8 dirigeants présents aujourd'hui. Il ou elle sera ravi(e) de
9 vous expliquer le détail de cette offre.

10 Pour ce qui est de votre deuxième question nous demandant
11 si nous serions intéressés à faire des acquisitions,
12 et bien, vous savez, cette option est intéressante
13 si on se fie à une certaine valeur.

14 Ce qui est bien et, une fois de plus, j'ai abordé ce point
15 lors de mon allocution, c'est que la TD
16 a fait son entrée sur le marché des banques de détail aux É.-U.
17 il y a environ dix ans, même si nous exerçons déjà certaines activités aux É.-U.
18 depuis de nombreuses années.

19 Sachez que nous sommes très fiers de ce que nous avons
20 accompli en dix ans. Nous n'avions aucune
21 succursale il y a dix ans. Aujourd'hui, notre réseau en compte
22 plus de 1 300 succursales, nous menons nos activités
23 le long de la côte Est, du Maine à la Floride, et servons huit
24 millions de clients aux É.-U.

25 Nous sommes satisfaits de la portée de nos

- 1 activités et de nos stratégies.
- 2 Vous savez, nous sommes TD Bank, America's Most Convenient Bank.
- 3 Nous émerveillons nos clients partout ailleurs comme au Canada. Nous
- 4 croyons à la valeur du service et de la commodité.
- 5 Donc, pour ce qui est des acquisitions,
- 6 nous ne sentons pas un besoin pressant d'aller de l'avant et
- 7 d'acquérir d'autres banques. Bien sûr, si une occasion offrant un
- 8 intérêt stratégique et financier se présentait et que le moment était
- 9 bien choisi, il est certain que nous l'examinerions
- 10 sérieusement. Mais comme nous avons la chance de disposer d'une
- 11 plateforme de croissance interne aux États-Unis qui progresse
- 12 bien, nous sommes heureux de notre
- 13 positionnement actuel.
- 14 Désolé. Oui, allez-y.
- 15 PAUL DURMAN : Ai-je raison lorsque
- 16 j'affirme que la Banque Royale compte un plus grand nombre de succursales canadiennes
- 17 que la TD?
- 18 BHARAT MASRANI : Je pense que oui.
- 19 Quelqu'un peut-il confirmer cette information.
- 20 Tim, Tim Hockey, est-ce exact?
- 21 Oui. C'est exact.
- 22 PAUL DURMAN : Merci.
- 23 BHARAT MASRANI : Merci beaucoup.
- 24 Numéro 3.
- 25 JAY EDVAB : Je m'appelle Jay Edvab et

1 je suis actionnaire.

2 J'étais un client de Commerce Bank avant
3 son acquisition par la TD. Et mon commentaire fait suite à
4 ce que vous avez dit précédemment au sujet
5 de la planification stratégique. Voilà. Il n'y a aucune succursale
6 dans l'ouest de l'état de New York là où beaucoup de Torontois
7 se rendent pour faire affaire. J'ai plusieurs amis aux
8 É.-U. qui sont à présent des clients de la TD, mais qui se sentent obligés
9 de conserver des comptes dans une banque nationale américaine
10 pour pouvoir faire plus facilement leurs opérations bancaires lorsqu'ils
11 voyagent.

12 Bien à moi de vous demander de trahir certains secrets, mais il me semble
13 que vous devriez inclure cette mesure dans votre
14 plan d'expansion.

15 BHARAT MASRANI : Bonne question.

16 Au risque de me répéter, les É.-U. sont un vaste pays.
17 Mais ce qui est formidable, c'est qu'en ouvrant un compte
18 auprès de TD Bank, America's Most Convenient
19 Bank, vous avez accès aux autres guichets automatiques
20 à l'échelle du pays. Voilà la commodité que
21 nous offrons.

22 Notre offre de services mobiles et en ligne est aussi
23 bonne que celle de n'importe quelle autre institution. Je dirais même qu'elle est la meilleure
24 sur le marché.

25 Nous nous efforçons de faire en sorte que

1 nos clients vivent une expérience agréable et
2 puissent profiter des commodités que nous leur offrons.
3 Mais, je prends en note votre commentaire. Vous savez, notre
4 réseau de succursales ne couvre pas tous les É.-U. Comme je l'ai
5 mentionné, nous avons fait notre entrée sur ce marché il y a dix ans, alors que
6 nous sommes présents au Canada depuis 159 ou 160 ans, alors on
7 verra bien.

8 D'autres questions?

9 Numéro 8.

10 STEVE JACOBS : Bonjour, je m'appelle

11 Steve Jacobs et je suis actionnaire.

12 J'aimerais commenter la dernière question et votre

13 réponse. Je me rends fréquemment aux

14 É.-U. pour affaires, dans la partie ouest.

15 J'ai été impressionné et je continue de l'être

16 par la croissance soutenue de TD Bank,

17 America's Most Convenient Bank, le long de la

18 côte Est.

19 Toutefois, pourriez-vous préciser

20 ce que vous comptez faire pour accroître votre présence dans l'ouest

21 des É.-U.? Avez-vous de réels plans d'expansion ou fait des

22 prévisions pour les deux, trois ou cinq prochaines années?

23 BHARAT MASRANI : Il est difficile

24 de faire une prédiction exacte, mais, vous savez

25 les possibilités sont énormes

1 dans les régions où nous

2 exerçons nos activités.

3 Comme vous le savez, l'expansion est importante pour

4 notre entreprise. Mais voyez-vous, nous devons

5 ouvrir suffisamment de succursales pour pénétrer un

6 marché. Ainsi, si nous décidons d'étendre nos activités à l'extérieur

7 de ce que j'appellerais notre zone d'activités, ce serait

8 parce que cette occasion est intéressante pour nous

9 du point de vue économique.

10 À l'heure actuelle, nous sommes heureux de la place

11 que nous occupons. Les possibilités d'expansion sur les marchés que nous avons

12 ciblés sont énormes, mais ça ne signifie pas que nous

13 ne travaillons pas à trouver des solutions pour servir nos

14 clients lorsque ceux-ci voyagent en dehors de notre

15 zone d'activités.

16 Comme je l'ai mentionné dans ma réponse à la dernière question,

17 nous offrons des services bancaires mobiles et en ligne

18 et offrons à nos clients un accès

19 à des guichets automatiques partout aux É.-U.

20 Nous travaillons sur ces

21 commodités, mais nous ne

22 voulons pas nous imposer de délais, car, pour le moment, nous

23 voulons concentrer nos activités sur la côte Est.

24 STEVE JACOBS : Merci.

25 BHARAT MASRANI : Merci.

1 Y a-t-il d'autres questions?
2 Numéro 8.
3 MARTHA ADAIR : Je m'appelle Martha Adair.
4 Je suis actionnaire.
5 Ma question est davantage de nature locale
6 qu'internationale.
7 Lorsque je me rends à la Banque pour retirer de
8 l'argent et que je demande au caissier de ne pas compter
9 l'argent à voix haute et que je lui dis que je préférerais m'en occuper,
10 il me répond que ce n'est pas possible, qu'il a reçu
11 comme instruction de compter
12 l'argent. Je lui demande donc de compter
13 dans sa tête et il me répond qu'il n'a pas le droit de procéder ainsi. Pourquoi est-ce ainsi?
14 Comme vous pouvez voir, je suis âgée
15 et je préférerais que les gens autour de moi
16 ne savent pas combien d'argent je
17 retire.
18 Je sais que j'habite un quartier tranquille
19 et qu'il en va de même pour la succursale. Je n'ai pas peur de
20 me faire voler dès ma sortie de la banque, mais il serait bien
21 que toutes les succursales de la TD
22 et même celles des autres banques,
23 peu importe leur emplacement, mettent en place
24 une politique sur la manière de remettre l'argent aux
25 clients de sorte que

1 les voisins, en d'autres mots, les autres clients qui se trouvent
2 dans la banque, ne sachent pas qui retire
3 quoi. Peut-être est-ce parce que je
4 suis âgée, mais je ne comprends pas cette pratique.
5 Même lorsque je dis au client – ou plutôt au
6 caissier qu'il n'a pas besoin de me dire combien
7 je retire, car je le sais déjà, il me répond qu'il
8 doit quand même compter l'argent à voix haute,
9 que c'est ce qu'on lui a appris pendant sa formation
10 et que c'est la politique de la Banque.
11 Pourquoi est-ce ainsi?
12 BHARAT MASRANI : Très bonne
13 suggestion. Et je vais tenter de trouver
14 le bien-fondé de cette pratique.
15 MARTHA ADAIR : Ce n'est pas une suggestion.
16 Je suis désolée de vous interrompre, mais ce n'est pas une
17 suggestion. On m'a dit que c'était ainsi, que les caissiers devaient
18 compter l'argent à voix haute.
19 BHARAT MASRANI : Je vais examiner ce
20 point et, si la politique n'a pas de sens, nous la
21 modifierons certainement.
22 Vous savez. Je suis certain que l'un de nos membres peut
23 prendre votre nom en note et vous revenir rapidement
24 après la rencontre sur le bien-fondé de cette politique.
25 Sachez que si elle nous semble inappropriée, nous la changerons certainement.

1 Merci. Merci de votre

2 question.

3 Numéro 3.

4 HÉLÈNE DUFRESNE : Hélène Dufresne,

5 actionnaire et représentante du MÉDAC.

6 Ma question porte sur les auditeurs de la

7 Banque, Ernst & Young.

8 Depuis combien d'années traitez-vous avec cette entreprise? À quel

9 moment la TD a-t-elle contracté Ernst & Young? Vous savez.

10 Il s'agit d'une bonne pratique en matière de gouvernance

11 de changer à l'occasion d'auditeurs pour éviter qu'une relation de proximité

12 se crée entre les dirigeants de la Banque et les

13 auditeurs.

14 Merci.

15 BHARAT MASRANI : Ernst & Young agit

16 comme auditeur de la Banque depuis quelques années. Vous savez,

17 la Banque dispose d'un processus à cet égard. Notre

18 comité d'audit du conseil d'administration examine

19 la pertinence de nos auditeurs et la

20 qualité des services offerts à la Banque

21 et voit à ce que les audits respectent

22 certaines normes de qualité qui sont acceptables pour la Banque.

23 Nous avons, je crois que c'était en 2006,

24 fait des démarches pour trouver un nouveau cabinet

25 qui s'occuperait des audits de la Banque. Nous

1 avions ciblé deux cabinets et, comme vous le savez,

2 nous avons retenu les services de Ernst & Young.

3 Nous sommes sûrs, je suis

4 sûr que la Banque dispose de processus

5 appropriés pour voir à ce que nous recevions les

6 services dont nous avons besoin.

7 Notre organisation a une

8 structure très complexe et elle est aussi très réglementée.

9 Nous sommes présents dans plus d'un pays. Il est donc

10 essentiel que nous fassions affaire avec des auditeurs qui

11 comprennent cette réalité et la nature des activités de la

12 Banque.

13 Nous avons confiance en la capacité de

14 nos processus à évaluer la qualité des services offerts

15 par Ernst & Young.

16 HÉLÈNE DUFRESNE : Ernst & Young est votre

17 auditeur depuis 2006. Aviez-vous déjà fait affaire avec eux

18 auparavant?

19 BHARAT MASRANI : Avant 2006, l'audit de la TD

20 était réalisé par deux cabinets. C'est seulement en 2006 que nous avons décidé

21 d'utiliser un seul cabinet en raison d'un changement de

22 réglementation.

23 Lorsque nous avons pris cette décision, nous avons

24 eu ce que nous appelons une demande de propositions, autrement dit un appel d'offres,

25 nous avons passé en revue les offres

- 1 et choisi celle qui semblait convenir le mieux à la Banque.
- 2 C'est à cette étape que nous avons retenu les services de Ernst & Young.
- 3 Voilà. C'est pourquoi j'avance la date de 2006.
- 4 HÉLÈNE DUFRESNE : Merci.
- 5 BHARAT MASRANI : Merci.
- 6 D'autres questions?
- 7 Numéro 5.
- 8 DAVID REID : Merci. Je m'appelle
- 9 David Reid et je suis actionnaire et ce que les journalistes
- 10 décriraient comme un aîné de la génération
- 11 du baby-boom.
- 12 Ma question porte sur les activités de Gestion de
- 13 patrimoine TD et les services offerts par
- 14 les Services successoraux.
- 15 Au cours des cinq dernières années, j'ai été
- 16 liquidateur testamentaire à deux reprises et j'ai eu à traiter
- 17 avec du personnel des succursales de la TD à Toronto et à London
- 18 et avec le service Gestion de portefeuille.
- 19 Dans le cadre de ces deux successions pour lesquelles j'ai agi
- 20 comme liquidateur, les Services successoraux ont accusé des retards
- 21 de service et les employés de succursale de TD Canada Trust
- 22 ont égaré des renseignements.
- 23 Comme vous le savez, aucun contact
- 24 direct n'est autorisé entre le client et les Services
- 25 successoraux, et la Banque ne dispose d'aucune norme

1 publique en matière de services.

2 En 2014, j'ai dû attendre deux mois après l'envoi des
3 documents exigés par la succursale de la TD avant de recevoir
4 les formulaires de renonciation des bénéficiaires du CELI et de
5 pouvoir les faire suivre
6 aux bénéficiaires.

7 Lorsque j'ai eu affaire avec le service
8 Gestion de portefeuille pour le transfert d'actions aux
9 bénéficiaires, les Services successoraux ont dit à la Gestion de portefeuille
10 que les reçus d'impôt de 2014 pour dons à des organismes de bienfaisance
11 avaient préséance sur les transferts d'actif aux
12 bénéficiaires.

13 Le personnel en succursale de la TD
14 ne traite pas suffisamment de successions pour
15 renseigner correctement les liquidateurs. Par exemple,
16 les employés ne savent pas qu'on ne doit pas remettre de carte Accès à un
17 liquidateur de succession, car chacune de ses
18 opérations doit être accompagnée de sa signature.

19 En tant que client, j'ai été déçu du
20 service à la clientèle et, en tant qu'actionnaire, je me
21 demande si la Banque ne passerait pas à côté de
22 certaines occasions d'affaires.

23 Je crois qu'il y a sur le marché au moins une autre banque qui
24 détient une fonction de liaison avec les services successoraux, et je me demandais
25 si la TD comptait apporter certains changements à

1 ses services successoraux pour éviter à d'autres les désagréments que
2 j'ai connus.

3 Merci.

4 BHARAT MASRANI : Premièrement, j'aimerais
5 vous offrir toutes nos excuses si nous n'avons pas su répondre à vos attentes.
6 Croyez-moi, ce n'est pas le genre de problème que nous prenons à
7 la légère. Nous sommes vraiment désolés si la qualité des
8 services offerts n'a pas répondu à vos
9 attentes.

10 Pour ce qui est de votre expérience, je ne
11 veux pas m'avancer sur ce qui a pu se produire
12 dans ce cas particulier, car ce ne serait pas
13 approprié. Par contre, nous aimerions tirer des
14 leçons de votre expérience. Vous pourriez peut-être en discuter avec Tim Hockey.
15 Tim, auriez-vous l'obligeance de vous lever pour que nous sachions
16 où vous êtes.

17 Et si nous voyons là des occasions
18 d'améliorer la formation du personnel ou toute autre
19 solution que vous pourriez nous suggérer, il nous fera plaisir
20 d'en prendre note et de trouver une façon de
21 les mettre en œuvre au besoin. Néanmoins, je vous invite à
22 discuter avec nous de ce qui est le plus sensé pour la TD.

23 DAVID REID : J'apprécie votre
24 réponse. Mon intention n'était pas d'en faire un
25 enjeu personnel. Je crois seulement que le vieillissement des enfants du

1 baby-boom donnera lieu à un nombre croissant de transferts de patrimoine
2 et qu'il y a là des occasions d'affaires énormes
3 que la Banque ne doit pas rater. Je crois
4 qu'il serait relativement facile pour la
5 Banque de tirer avantage de ces occasions
6 en apportant, je l'espère, quelques changements
7 relativement simples.

8 Merci beaucoup.

9 BHARAT MASRANI : Merci. Merci de
10 vos commentaires.

11 (Applaudissements)

12 D'autres questions?

13 Oui. Numéro 8.

14 ESTELLA MARR : Bonjour, je m'appelle Estella Marr.

15 Je suis actionnaire.

16 En réponse à tous ces commentaires négatifs, j'aimerais dire
17 que je suis une cliente satisfaite.

18 (Applaudissements)

19 Vous faites des pieds et des mains pour
20 satisfaire le client et répondre à ses besoins. C'est
21 très apprécié.

22 Je suis un oiseau de nuit. Il m'arrive d'appeler la TD
23 à 2 heures du matin et de me faire répondre par un préposé qui réside
24 en Inde ou aux Philippines. Jusqu'à maintenant,
25 je n'ai parlé à personne qui se trouvait en Chine.

1 Un jour peut-être.
2 Bon, je ne sais plus ce que j'ai écrit.
3 Ce n'est pas grave, voilà ce que j'ai à dire à propos
4 de la TD. Je suis cliente de la TD. J'ai un portefeuille
5 REER, un compte REEE et un portefeuille personnel et je suis
6 très satisfaite.
7 Merci.
8 (Applaudissements)
9 BHARAT MASRANI : Merci. Merci
10 de vos commentaires.
11 Micro 3, Monsieur Palicz.
12 ANDREW PALICZ : Bonjour. Je m'appelle Andrew
13 Palicz. Je suis propriétaire bénéficiaire d'actions de la TD et, je l'espère, un
14 bénéficiaire à plus d'un titre. Si vous permettez,
15 j'aurais quelques questions et commentaires utiles à émettre. Je
16 suis également « moxyholder », ou devrais-je dire
17 fondé de pouvoir, ou bien les deux.
18 Je me demande, et ma question est
19 simple bien qu'il peut être difficile d'y
20 répondre clairement et obligeamment, en quoi
21 êtes-vous différent de votre prédécesseur, Ed Clark, et
22 en quoi êtes-vous semblables?
23 Je ne sais pas. Peut-être est-ce une
24 question facile, mais chaque changement de direction
25 entraîne des changements en lien avec la personnalité du nouveau dirigeant.

- 1 Même si vous partagez la même culture d'entreprise,
- 2 vous êtes deux personnes distinctes
- 3 avec un style de leadership
- 4 unique, des forces et des
- 5 faiblesses.
- 6 La difficulté de la question réside dans le
- 7 fait que vous ne pouvez pas vous exprimer en toute honnêteté
- 8 sur les forces et les faiblesses d'Ed Clark
- 9 sans être désobligeant à son égard.
- 10 Vous devez exprimer votre point tout en
- 11 demeurant courtois, même si je ne doute pas
- 12 que vous en soyez capable.
- 13 Bref, veuillez me dire dans quelle mesure vos
- 14 forces et vos faiblesses diffèrent de celle d'Ed
- 15 Clark, s'il vous est possible de répondre à cette question
- 16 et de nous dévoiler ses faiblesses,
- 17 car il en a sûrement même si
- 18 je n'en connais aucune. Nous avons tous des faiblesses.
- 19 Mais, merci à l'avance de votre réponse,
- 20 qui j'en suis certain sera fort
- 21 pertinente.
- 22 BHARAT MASRANI : Merci.
- 23 J'aimerais d'abord préciser que je suis beaucoup plus jeune
- 24 qu'Ed.
- 25 (Rires et applaudissements)

1 Je pourrai dire autre chose, mais je ne crois
2 pas que ce serait pertinent d'en discuter avec vous.
3 Non, je crois que ce qui compte pour vous, en
4 tant qu'actionnaire, est de comprendre la stratégie de
5 la Banque, ce que nous défendons et les valeurs auxquelles
6 nous adhérons. Comme vous le savez sans doute,
7 je travaille à la Banque depuis de nombreuses années et j'ai travaillé auprès
8 d'Ed pendant les 12 ou 14 dernières années.

9 Il faut savoir que nous avons
10 accompli de grandes choses à la Banque. Il y a quelques années, nous avons
11 connu des problèmes de crédit, que nous avons résolus
12 ensemble. Nous avons pénétré le marché américain, et j'ai eu la chance
13 d'être envoyé là-bas pour en arriver au
14 résultat que vous connaissez.

15 Voyez-vous, nous nous sommes retirés de certains
16 secteurs d'activité. Nous avons essayé de modifier légèrement la culture de la Banque
17 et en sommes venus au modèle d'affaires actuel, qui repose
18 essentiellement sur des activités de détail.

19 D'un point de vue stratégique, nous
20 sommes une banque qui défend les intérêts de ses clients
21 et de ses collègues. Sincèrement, je ne vois pas de grandes
22 différences entre Ed et moi. En fait, j'ai l'impression
23 d'avoir créé ce que nous avons aujourd'hui en partenariat avec lui.

24 Bien sûr, ça ne signifie pas que nous ne nous adapterons pas
25 à l'évolution de notre environnement.

1 L'une des marques de commerce de la TD ou l'une de ses
2 grandes forces est sa capacité à s'adapter à son environnement.
3 Vous savez, nous ne restons pas inactifs face au changement en pensant que l'environnement
4 s'adaptera à nous. C'est une
5 force importante de la Banque, et j'ai l'intention
6 de m'assurer que ça demeure
7 le cas.

8 Ainsi, du point de vue de la stratégie et
9 de la valeur, voilà ce que je répondrai.
10 J'espère avoir répondu à votre question.

11 D'autres questions?

12 Numéro 4.

13 ADRIAN MCGUINNESS : Bonjour, j'aurais une
14 petite question et un petit commentaire.

15 Je m'appelle Adrian McGuinness. Je suis
16 actionnaire depuis toujours. La TD a été
17 ma première banque et j'en suis très fier.

18 Au fil des ans, j'ai fait du bon travail,
19 du très bon travail avec la TD. À l'époque où j'avais un compte TD
20 Waterhouse, je suis devenu handicapé,
21 puis dernièrement, j'ai dû ouvrir un compte REEI
22 et j'ai connu beaucoup de
23 difficultés à l'ouverture du compte. C'était en
24 2009. Il y a eu de nombreux problèmes.
25 À présent, comme je vieillis, je devrai sous peu

1 commencer à retirer l'argent de mon compte comme s'il s'agissait
2 d'un REER, mais la TD ne semble pas être en mesure
3 de me fournir des réponses quant au montant que je peux cotiser
4 et au montant que je dois
5 retirer.

6 Voici une question encore plus importante,
7 car cette question ne concerne pas que moi.

8 Un autre membre de ma famille, un homme âgé,
9 est depuis peu admissible au régime enregistré d'épargne-invalidité.
10 Cet homme, c'est mon père. Il vit donc la même situation que moi.
11 Lorsque je regarde cette situation dans son ensemble, je constate que nous sommes une population
12 vieillissante et qu'un nombre croissant de personnes aura droit à ce régime.
13 Ce régime est associé à une subvention en espèces importante.
14 Les fonds doivent être détenus très longtemps comme c'est le cas pour un
15 REER.

16 Je me demandais donc si la Banque pourrait mieux renseigner
17 ses clients sur le REEI et les aider à répondre aux
18 critères d'admissibilité.

19 BHARAT MASRANI : Merci de votre question
20 et je tiens d'abord à vous remercier d'être client de la
21 TD depuis si longtemps.
22 Nous apprécions votre clientèle.

23 Je crois que votre point est important, et nous
24 prendrons compte de vos commentaires si nous estimons
25 que nous devons en faire plus que ce que nous

1 faisons maintenant. C'est un aspect important et
2 nous, à la Banque, voulons nous assurer que nous offrons une formation appropriée
3 et utilisons une bonne approche en ce qui a trait à
4 de tels produits.

5 Merci encore de votre commentaire. Nous en prenons
6 bonne note.

7 Si vous souhaitez obtenir d'autres
8 précisions à ce sujet, n'hésitez pas à vous adresser à l'une
9 des personnes à l'avant. Elles seront heureuses de prendre en note vos
10 suggestions et voir ce que nous pouvons faire.

11 D'autres questions ou commentaires

12 Oh, numéro 2? Ah, oui, numéro 2,
13 désolé.

14 LANCE LEE : Bonjour.

15 BHARAT MASRANI : Bonjour.

16 LANCE LEE : Je m'appelle Lance Lee. Je
17 suis actionnaire et retraité de la TD. Voilà pourquoi
18 je surveille plus étroitement que jamais mes actions de
19 la TD.

20 D'accord. La nuit dernière, je feuilletais le
21 rapport annuel et je n'ai pas pu m'empêcher de remarquer le ratio
22 d'efficacité, un paramètre clé pour mesurer
23 le rendement de la Banque. Le ratio d'efficacité de la
24 banque de détail au Canada est d'environ 44 %,
25 alors qu'aux É.-U., il avoisine les 65 %.

1 C'est un écart important entre les deux

2 divisions.

3 Je comprends que le marché américain

4 est beaucoup plus difficile, mais pourriez-vous

5 expliquer quels sont les enjeux particuliers

6 qui doivent être abordés aux

7 É.-U.?

8 Merci d'avance de votre réponse.

9 BHARAT MASRANI : D'abord, j'aimerais vous remercier de votre

10 question. J'ai posé la même question à

11 Mike Peterson qui dirige nos activités aux É.-U.

12 Vous soulevez un excellent

13 point.

14 Pour les non-initiés, sachez que le ratio

15 d'efficacité est le ratio entre les dépenses et les

16 revenus. Ainsi, plus ce ratio est élevé, en termes absolus,

17 moins vous êtes efficaces, car

18 vos coûts sont supérieurs à vos

19 revenus.

20 Comme je l'ai mentionné plus tôt en répondant à une question

21 nous exploitons des succursales au Canada depuis des

22 décennies, voire des siècles, et nous avons travaillé très

23 fort pour en faire un succès.

24 Mais, ça prend du temps. Nous devons

25 accroître nos revenus tirés des clients

1 aux É.-U. Vous savez, ce n'est pas que les
2 clients de TD Bank, America's Most Convenient
3 Bank ne veulent pas traiter avec nous, mais nous sommes
4 un très jeune réseau de succursales. Nous devons créer
5 un plus grand nombre de produits et services. Depuis notre entrée sur
6 le marché américain, nous avons intégré que quelques banques seulement.

7 Ainsi, nous travaillons fort pour améliorer ce
8 ratio, tout en nous assurant de respecter
9 notre stratégie et le positionnement de notre
10 marque. Et comme vous l'avez souligné avec raison, il existe
11 aux É.-U. des enjeux propres à ce
12 pays, et nous devons nous adapter
13 à cet environnement.

14 Dans l'ensemble, nous sommes très
15 heureux des progrès que nous avons accomplis aux É.-U.
16 et j'espère que nous parviendrons, au fil du temps, à
17 améliorer ce ratio.

18 LANCE LEE : Merci.

19 BHARAT MASRANI : Merci.

20 Numéro 3, oui.

21 JAY EDVAB : Jay Edvab,

22 également actionnaire.

23 Les exigences de déclaration sont
24 sévères pour les citoyens américains qui ne résident pas aux
25 É.-U.

1 Ma question comporte deux volets.
2 J'aimerais d'abord savoir dans quelle mesure les
3 exigences en matière de déclaration affectent les activités de la Banque
4 et quelles sont les conséquences en terme de coûts?
5 Le deuxième volet de ma question porte sur le fait qu'il est possible
6 d'ouvrir un compte américain à partir du Canada, mais comme vous le savez,
7 il n'est pas possible d'ouvrir un compte canadien aux É.-U.
8 Sans vouloir contourner les règles
9 de l'IRS, il serait bien si un citoyen américain
10 ou un citoyen possédant la double citoyenneté pouvait avoir un compte
11 canadien aux É.-U. afin qu'il n'ait pas à se
12 plier à certaines exigences en matière de déclaration.
13 Pourriez-vous commenter les deux volets de ma question?
14 BHARAT MASRANI : Pour ce qui est du premier
15 volet de votre question, comme vous l'avez souligné,
16 la loi et la réglementation en vigueur nous obligent
17 à communiquer certains renseignements aux
18 autorités américaines.
19 Compte tenu de l'évolution du système canadien,
20 nous voulons nous assurer de respecter
21 l'ensemble des règles des pays dans lesquels nous exerçons
22 nos activités. Voyez-vous, au début nous étions
23 un peu inquiets, enfin non pas seulement un peu, nous étions
24 extrêmement inquiets à l'idée d'enfreindre
25 certaines règles canadiennes en matière

1 de confidentialité, etc.

2 Je suis donc heureux de dire que le Canada et
3 les É.-U. ont mis en place un protocole qui nous permet

4 de communiquer nos

5 renseignements au fisc canadien,

6 qui s'occupe en suite de les faire suivre

7 à ses homologues aux É.-U. C'est ainsi que nous déclarons nos

8 renseignements.

9 Il s'agit d'une exigence. Ce sont des

10 règlements. Et comme je l'ai mentionné, nous, en tant que banque, nous nous assurons

11 de toujours les respecter.

12 Pour ce qui est des coûts associés à la conformité, sachez qu'ils ne sont pas

13 négligeables. Comme vous pouvez l'imaginer, nous avons des

14 millions et des millions de clients. Par conséquent, ces coûts représentent

15 une dépense importante pour la Banque. Mais voyez-vous,

16 le secteur dans lequel nous exerçons nos activités comporte des règles.

17 Nous avons assumé ces dépenses et nous continuerons

18 de le faire.

19 Pour ce qui est du dernier volet de votre

20 question, je vous répondrais que vous avez raison. Nous n'offrons

21 pas encore aux citoyens américains ou possédant la citoyenneté

22 canadienne et américaine la possibilité d'ouvrir des comptes auprès de TD

23 Canada Trust à partir des É.-U. Ceci étant dit,

24 nous comptons nous attaquer à cette question.

25 Voyez-vous, j'ai l'impression qu'il y aura encore une fois

1 de vastes exigences de conformité et de
2 déclaration à respecter. Bien sûr, il n'est pas question de les ignorer.
3 Seulement, nous devons voir si
4 elles cadrent avec notre vision.
5 D'autres questions?
6 Numéro 3.
7 ANDREW PALICZ : Oui. Andrew Palicz de
8 Calgary en Alberta.
9 J'aimerais profiter de l'occasion pour
10 vous poser une autre question. Ainsi, je pourrai vous laisser tranquille avec mes
11 questions jusqu'à la prochaine assemblée annuelle.
12 Si je comprends bien, environ le quart des bénéfices
13 de la TD provient de ses activités aux É.-U.
14 Vous savez, il s'agit d'une approximation grossière et je vous
15 invite à me corriger si j'ai tort.
16 Êtes-vous en mesure de prévoir
17 quel sera le ratio des bénéfices tirés des
18 activités américaines par rapport à celles du
19 Canada d'ici dix ans, si l'on tient compte que les
20 occasions d'ouvrir un grand nombre de succursales
21 de la TD au Canada seront moindres qu'aux É.-U. où vous pourriez,
22 en fonction de marchés potentiels, ouvrir, j'en suis sûr,
23 des milliers de nouvelles succursales de la TD.
24 La population américaine est deux fois plus importante
25 que la population canadienne. La marge d'expansion

1 est beaucoup plus importante.

2 Selon vos prévisions, quelle proportion des bénéfices de la TD
3 proviendra des activités aux É.-U. dans dix ans, soit
4 en 2025?

5 Merci beaucoup.

6 BHARAT MASRANI : Votre

7 approximation est exacte. Environ un quart des profits

8 de la TD proviennent des É.-U.

9 Ce qui est bien, c'est que nos activités canadiennes
10 sont en croissance. Vous savez, ces activités représentent
11 de bonnes affaires pour nous. En fait, TD Canada Trust,
12 ou ce que nous appelons la banque de détail au Canada,
13 a enregistré au dernier trimestre des profits records, tout comme
14 nos activités aux É.-U.

15 Vous savez, il est difficile d'avancer
16 un pourcentage précis.

17 Tout ce que je peux dire, c'est que
18 j'aimerais que l'on enregistre des profits maximaux,
19 peu importe d'où ils proviennent et à condition que nous
20 continuions de respecter notre stratégie,
21 notre promesse de marque faite à nos clients et notre culture
22 axée sur nos employés.

23 Voilà ce que j'aimerais.

24 Ça m'est égal d'où viennent les
25 profits, aussi longtemps que l'on continue à en faire.

1 (Applaudissements)
2 Il ne semble pas y avoir d'autres questions.
3 Merci beaucoup.
4 Brian.
5 BRIAN LEVITT : Excellent travail Bharat.
6 Je crois comprendre que les scrutateurs ont effectué
7 la compilation préliminaire des voix exprimées à
8 l'égard de chacun des points à l'ordre du jour de
9 l'assemblée; j'invite donc Charito de Vera, qui
10 représente l'agent de la Banque chargé des registres et des
11 transferts, à nous faire part du rapport des scrutateurs.
12 CHARITO DE VERA : Les résultats relatifs à
13 l'élection des administrateurs sont les suivants :
14 une majorité substantielle des voix exprimées à l'occasion de la
15 présente assemblée ont été favorables aux 17 candidats
16 figurant dans la Circulaire de procuration de la direction, chaque
17 candidat ayant recueilli plus de 96,7 % des votes
18 favorables.
19 Les résultats relatifs à la nomination de
20 l'auditeur sont les suivants : 99,5 % de votes favorables au
21 cabinet Ernst & Young s.r.l. et 0,5 %
22 d'abstentions.
23 Les résultats relatifs au vote consultatif concernant
24 l'approche en matière de rémunération des dirigeants sont les
25 suivants : 95 % favorables à la résolution et 5 %

1 de votes défavorables.

2 Les résultats relatifs aux propositions des

3 actionnaires sont les suivants :

4 Proposition « A » : 2,3 % de votes

5 favorables et 97,7 % de votes défavorables, les détenteurs de moins de
6 5,4 millions d'actions se sont abstenus de voter.

7 Proposition « B » : 5,5 % de votes

8 favorables et 94,5 % de votes défavorables, les détenteurs de moins de
9 3,2 millions d'actions se sont abstenus de voter.

10 Proposition « C » : 2,9 % de votes

11 favorables et 97,1 % de votes défavorables, les détenteurs de moins de
12 4,3 millions d'actions se sont abstenus de voter.

13 Proposition « D » : 3 % de votes

14 favorables et 96,6 % de votes défavorables, les détenteurs de moins de
15 3,8 millions d'actions se sont abstenus de voter.

16 Monsieur le président, voilà qui conclut le

17 rapport des scrutateurs.

18 BRIAN LEVITT : Merci, M^{me} de Vera.

19 Je déclare maintenant que les 17 administrateurs nommés
20 dans la Circulaire de procuration de la direction ont été dûment élus
21 en tant que membres du conseil d'administration.

22 Le cabinet Ernst & Young s.r.l. a été nommé en tant
23 qu'auditeur.

24 La résolution relative au vote consultatif sur l'approche
25 en matière de rémunération des dirigeants a été adoptée.

- 1 Et les propositions d'actionnaire « A » à « D »
2 ont été rejetées.
- 3 Les résultats finaux de vote seront publiés sous peu
4 sur notre site Web à td.com et seront déposés auprès des organismes de
5 réglementation des valeurs mobilières canadiens et américains.
- 6 Nous diffuserons également un communiqué conformément
7 aux exigences de la Bourse de Toronto.
- 8 Vous pouvez aussi obtenir une copie imprimée des
9 résultats du vote en vous adressant au Service des relations avec les
10 investisseurs de la TD, tel qu'il est indiqué dans la Circulaire de procuration
11 de la direction.
- 12 Mesdames et messieurs, voilà qui conclut les questions
13 que nous devons aborder à l'occasion de cette assemblée.
- 14 Au nom de la Banque, j'aimerais remercier toutes
15 les personnes présentes pour leur intérêt et leur participation à
16 cette assemblée. Je vous souhaite une année 2015
17 prospère et productive.
- 18 La séance est maintenant levée.